

FEUILLE DE ROUTE D'ACCELERATION DES ODD



NATIONS UNIES
RD CONGO

République
Démocratique du Congo



17 Objectifs de développement Durable



Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable



Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables



Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser



TABLE DES MATIÈRES

	Préface	3
	Avant-Propos.....	5
	Remerciements.....	6
	Introduction.....	7
	Atteindre les ODD à l'horizon 2030 : Un appel à l'action.....	9
	Des progrès significatifs mais très en deçà des ambitions des ODD.....	10
	Des millions des personnes sont laissées pour compte.....	10
	Les statistiques de qualité comme gage d'accélération des ODD.....	11
	Feuille de route des ODD : une stratégie renouvelée pour accélérer les progrès vers les ODD.....	11
	Les propositions et engagements des acteurs autour de cinq axes.....	13
	Axe 1 : Gouvernance, Paix et institutions pour le développement durable.....	14
	Axe 2 : Développement des infrastructures énergétiques, hydrauliques, de transports et numériques pour soutenir la croissance.....	16
	Axe 3 : Développement de l'agriculture et des industries pour assurer la transformation structurelle de l'économie et créer des emplois décents et bien rémunérés.....	19
	Axe 4 : Renforcement du capital humain : Santé, éducation et protection sociale (ODD1).....	21
	Axe 5 : Lutte contre les changements climatiques et restaurer les écosystèmes terrestre et marines.....	24
	Axe 6 : Renforcer la mobilisation des ressources et des partenariats diversifiés pour soutenir la mise en œuvre des ODD.....	26
	Financement de la feuille de route : Une combinaison d'options pour plus de résultats.....	28
	Cadre de suivi et évaluation de la feuille de route.....	32
	Annexes : matrice de réformes, interventions et actions accélératrices des ODD en RDC.....	35

PRÉFACE



La République Démocratique du Congo (RDC) est à un tournant décisif de son développement. A mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030, communément appelé Agenda 2030, il est évident qu'une nouvelle dynamique d'actions est requise pour revenir sur la trajectoire des Objectifs de Développement Durable (ODD) et les atteindre d'ici 2030. Depuis l'adoption des ODD et principalement au cours des cinq dernières années, la RDC, fermement déterminée à améliorer significativement le niveau de vie de sa population, a engagé plusieurs réformes et actions, avec des résultats appréciables. Nul doute que la pauvreté reste encore répandue, l'accès aux services sociaux de base limité et le défi en infrastructures constitue l'une des contraintes les plus critiques pour le développement intégré. Cependant, il est aussi vrai que des millions de Congolais sont sortis de la pauvreté et que le niveau de vie des ménages a connu des améliorations évidentes. Et nous comptons poursuivre sur cette lancée.

L'accès aux services sociaux de base a connu une nette accélération. Des centaines des milliers d'enfants ont accédé à l'éducation, avec des effets transversaux sur le développement humain. Des milliers d'écoles ont été construites pour prendre en compte l'afflux des apprenants, et d'autres établissements scolaires sont en cours de construction. Dans ce même élan, nous nous sommes engagés à améliorer le système de santé de notre pays. Une réforme d'envergure visant à instaurer une couverture sanitaire universelle est en cours. A terme, cette réforme permettra d'assurer des services de

santé de qualité et accessibles, quelles que soient les capacités financières des citoyens, ce qui renforcera inéluctablement l'équité entre les Congolais.

Les infrastructures hydrauliques et énergétiques ont également été construites, et d'autres en cours de réalisation. Des millions de Congolais ont désormais accès à une source améliorée d'eau et à l'électricité. Certes, des gaps subsistent, mais avec l'engagement, nous comptons d'ici à 2030, assurer un accès universel à l'eau potable et enregistrer des progrès notables en matière d'électrification du pays.

Aussi, des centaines de Km de routes ont été construites, et d'autres sont en construction pour désenclaver les provinces et permettre l'émergence d'une économie nationale intégrée. De plus, des avancées sont également à signaler dans le processus de réindustrialisation de notre pays. L'implantation des Zones Economiques Spéciales est en cours, et ce processus devra s'accélérer dans les périodes à venir. Toutefois, il est unanimement reconnu que, pour plus de progrès, il est indispensable de ne pas négliger le potentiel productif des femmes, de veiller aux besoins des personnes vulnérables et de donner un ancrage local aux actions de développement.

Dans cette perspective, une attention particulière a été portée au développement rural afin d'endiguer les inégalités spatiales. Le Programme de développement Local des 145T (PDL-145) en cours, permettra d'accroître l'offre publique de services sociaux de base, d'améliorer la résilience des populations locales, de réduire les inégalités et de renforcer les

institutions publiques au niveau local, en veillant à une participation active de la femme. Je suis convaincue que si nous surmontons les multiples obstacles qui entravent le potentiel productif des femmes, nous progresserons davantage vers la réalisation des ODD. Le Gouvernement continue de prendre des mesures sans précédent pour soutenir les plus vulnérables, notamment les personnes vivant avec handicap et les victimes des conflits armés.

Bien que ces progrès soient encourageants, il reste encore beaucoup à faire pour sortir le pays de la pauvreté et de la vulnérabilité.

Les conflits armés qui sévissent dans notre pays, constituent de véritables pesanteurs pour un développement inclusif. Il est donc impératif de changer, dès maintenant, de paradigmes et, de se lancer dans une dynamique d'actions. Tel est l'objectif de cette feuille de route, qui propose des interventions spécifiques à fort effet d'entraînement pour lever de manière efficace et durable les goulets qui freinent la mise en œuvre des ODD. Elle s'articule autour de six axes, en l'occurrence : (i) la gouvernance, la paix et les institutions ; (ii) le développement des infrastructures énergétiques, hydrauliques, de transport et du numérique ; (iii) le développement de l'agriculture et des industries de transformation ; (iv) le renforcement du capital humain ; (v) la lutte contre les changements climatiques et la restauration des écosystèmes naturels ; (vi) la mobilisation des ressources et des partenariats.

Cette feuille de route permet de s'attaquer aux problèmes majeurs qui entravent les progrès vers les ODD, en considérant, bien évidemment, les mesures et actions en rapport aux objectifs du Pacte pour l'Avenir, adoptées par les Chefs d'Etats et de Gouvernements du monde entier, lors du récent Som-

met de l'Avenir tenu en septembre 2024 dernier, à New-York, en marge de la 79ème Session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies. Celles-ci sont en lien direct avec les domaines d'intervention ci-après : le Développement durable et le financement du Développement ; la Paix et la Sécurité internationales ; les Sciences, Technologie et Innovation et Coopération numérique ; la Jeunesse et les générations futures ainsi que la Transformation de la gouvernance mondiale.

Et, la réussite de sa mise en œuvre est tributaire d'un mécanisme efficace de suivi-évaluation à implémenter qui prenne en compte les différentes actions correctives. De plus, la prise en compte des objectifs et mesures mentionnés ci-haut mais surtout, la mobilisation accrue des ressources sont capitales par rapport à l'atteinte des résultats concluants à l'issue de l'Agenda 2030. Face à ces besoins, il nous faut intensifier la mobilisation des ressources internes. Il est vrai qu'au cours des cinq dernières années, les recettes publiques ont connu une accélération, fort malheureusement, cette progression ne nous permet pas encore de couvrir toutes les dépenses essentielles. Il est ainsi nécessaire que nous explorions toutes les sources innovantes de financement, notamment le financement climatique, domaine dans lequel la RDC est au cœur des enjeux.

S.E.M Judith
SUMINWA TULUKA
Première Ministre



AVANT-PROPOS

Nous sommes aujourd’hui à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030, et les Etats Membres de l’ONU se sont penchés, lors du deuxième Sommet mondial des ODD qui s'est tenu au mois de septembre 2023 à New York, sur l'examen des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il en ressort que les engagements pris par les dirigeants mondiaux en 2015 sont plus que contrariés, tant par de nombreux défis structurels et conjoncturels que par des crises diverses et des conflits multiples et interconnectés, sur fonds d'urgences climatiques. Selon le dernier rapport mondial de suivi des progrès des ODD, seuls 12% des 140 cibles mondiales des ODD sont sur la bonne voie, près de la moitié d'entre elles sont modérément ou gravement en retard, et environ 30% n'ont pas évolué ou sont tombées en dessous de la ligne de référence de 2015.

Le sommet des ODD de 2023 était donc une opportunité pour les dirigeants mondiaux d'adopter un plan de sauvetage des ODD et de prendre des engagements politiques fermes en faveur d'un nouvel élan mondial de progrès vers l'atteinte des ODD à l'horizon fixé. L'occasion offerte par ce Sommet des ODD a été saisie par le gouvernement de la RDC, qui a lancé un processus de larges consultations impliquant de multiples parties prenantes. Le produit de ces consultations est la Feuille de Route ici présentée, qui constitue la réponse et l'engagement du Gouvernement pour lancer « une dynamique de passage à l'action

pour l'atteinte des ODD », et qui pose les bases des trajectoires que la RDC entend suivre. Des interventions à fort effet d'entraînement ont été identifiées pour lever certains goulets d'étranglement. Le choix des priorités et leur interconnexion sont de nature à accélérer la prospérité économique et le bien-être social tout en protégeant les personnes et la planète. Les questions de bonne gouvernance, de paix et de renforcement des institutions ont été placées au cœur des priorités, de même que le renforcement du capital humain. Des mesures d'accélération ont été identifiées par rapport au développement des infrastructures de soutien à la croissance, de l'agriculture et des industries de transformation, de manière à permettre au pays de diversifier ses sources de croissance et de renforcer la résilience de son économie. L'engagement de la RDC en faveur de l'action climatique est aussi à saluer, de même que les mesures préconisées pour renforcer les systèmes de protection sociale, améliorer les services publics et investir dans les énergies propres, qui vont permettre au pays de s'attaquer aux causes de l'accroissement des inégalités et de la pauvreté.

Au nom du système des Nations-Unies en RDC, qui a eu l'honneur d'accompagner ce processus, je voudrais féliciter vivement Son Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo et son Gouvernement pour l'engagement à faire de la prochaine décennie un moment d'accélération et de

résultats tangibles pour les ODD.

Les partenaires de la RDC, au rang desquels le Système des Nations Unies, s'attacheront à accompagner cette dynamique et à appuyer l'opérationnalisation des réformes et politiques publiques réellement transformatrices, qui s'attaquent aux causes profondes des retards de développement enregistrés et des conflits qui accentuent ces retards, afin d'avoir un impact réel et durable sur les populations et le pays. Le Système des Nations Unies en RDC renouvelle sa disponibilité ainsi que sa volonté à accompagner le Gouvernement de la RDC dans la mise en œuvre de cette feuille de route et dans la formulation et l'opérationnalisation des réformes qui en découleront.

BRUNO LEMARQUIS

Coordonnateur Résident des Activités Opérationnelles du Système des Nations Unies en RDC



REMERCIEMENTS

Le Programme de développement à l'horizon 2030, instituant les Objectifs de Développement Durable (ODD) semble en péril. Dans l'édition spéciale du Rapport mondial sur les ODD des Nations-Unies, on y constate, à mi-chemin de l'échéance de 2030, que de nombreux objectifs accusent un retard modéré ou sérieux : les progrès de plus de 50 % des cibles des ODD sont faibles et insuffisants ; pour 30 %, ils stagnent ou reculent. Ce sont les cibles clefs sur la pauvreté, la faim et le climat qui sont touchées. Certes, le tableau congolais est moins corrélé aux résultats mondiaux, mais l'atteinte de ces objectifs est, tout de même, hors de portée au rythme actuel, en témoigne le dernier Rapport national d'examen volontaire présenté en juillet 2023.

Alors que l'humanité s'était lancée dans cette belle aventure mondiale, des crises de nature diverse ont surgi de partout : la pandémie de COVID-19, les manifestations des effets du changement climatique, la multiplication des conflits, dont celui qui sévit en RDC ou en Ukraine, etc. Evidemment, cette polycrise est responsable des retards enregistrés. Comme le reconnaît le Rapport mondial, « Dans les moments très difficiles, l'humanité s'est toujours montrée à la

hauteur. » Avec le concours des Etats-membres des Nations-Unies, le Secrétaire général compte sauver les ODD avec de l'engagement, de la solidarité, du financement et de l'action. C'est l'idée de définir au niveau national la mise en place d'une feuille de route des actions accélératrices des ODD.

Parce que la RDC veut se remettre sur la bonne voie et agir dès maintenant. Dans son rôle de coordination des actions du développement, le Ministère du Plan, par le truchement de l'Observatoire Congolais du Développement Durable, a conduit des travaux autour des acteurs sectoriels de natures diverses, à savoir les Ministères sectoriels, les deux chambres du Parlement, la Société Civile et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en vue de la définition de la Feuille de route congolaise. Par ces mots, je voudrais dire tous les remerciements de la République à l'égard de tous les experts qui ont apporté une contribution dans ce document.

Aussi, l'ensemble de ce travail doit énormément aux Partenaires Techniques et Financiers, principalement les Organisations du Système des Nations-Unies. Leur soutien et accompagnement ont toujours été im-

portants et seront utiles pour la réalisation de cette feuille de route. Plus particulièrement, que le **PNUD**, **l'UNICEF**, **l'OMS**, **l'UNHCR**, **l'UNFPA**, le **BCNUDH**, le **PAM** et **l'ONU Femmes** trouvent ici toute notre reconnaissance pour leur appui technique et financier dans l'élaboration de ce document.

 **Guylain NYEMBO MBWIZYA**
Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et Coordination
de l'Aide au Développement





INTRODUCTION

Depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, capitalisant les acquis de la mise en œuvre des OMD, la RDC met en œuvre les Objectifs de Développement Durable (ODD) sur la base d'une approche inclusive s'appuyant sur des partenariats guidés par l'amélioration du bien-être collectif. Dès 2016, le pays a fait de l'Agenda 2030 le pivot sur lequel reposent ses politiques et stratégies de développement. Des réformes, interventions et actions d'envergure ont été engagées dans le sens de progresser vers les cibles des ODD. Depuis 2019, le Gouvernement conduit une réforme ambitieuse de la gratuité de l'enseignement de base. Des centaines des milliers d'enfants autrefois exclus ont accédé au système scolaire. Entre 2017/2018 et 2019/2020, les élèves nouvellement inscrits ont progressé de 8%, soit de 3,74 millions à 4,36 millions d'élèves. Des mesures audacieuses ont été prises pour élargir la protection sociale. Des changements institutionnels notables ont été menés avec l'adoption des textes réglementaires qui ont radicalement changé et consolidé le système de protection sociale, principalement dans son volet contributif. Plusieurs autres programmes sociaux ont été initiés au titre du volet non-contributif de la protection sociale, principalement composés des programmes d'intervention d'urgence en réponse aux crises humanitaires.

Face à un système de santé désintégré qui peine à assurer un service de qualité à tous et au regard des dépenses de santé catastrophiques élevées, le Gouvernement a pris l'option de mettre en place la couverture sanitaire universelle. Cette réforme se caractérise par des changements structurels dans l'ensemble du secteur et des actions, notamment la construction, la réhabilitation des infrastructures, le renforcement en équipements médicaux et approvisionnement en médicaments, des formations sanitaires ainsi que la réduction sensible du coût de l'hospitalisation. Le Gouvernement mène aussi des actions d'envergure pour lutter contre les maladies endémiques. La prévalence du VIH est en baisse continue, se chiffrant à 0,24 pour 1000 personnes et 82% de toutes les personnes vivant avec le VIH ont eu accès à un traitement antirétroviral. Des efforts significatifs ont été aussi menés dans la lutte contre le paludisme. Pour une première fois, en 2021, le Plan d'Action Opérationnel y relatif a été financé à plus de 99% contre 69,5% en 2020. Quant à la vaccination, nonobstant des gaps importants pour l'accès aux différents types de vaccins, sa couverture ne cesse de s'élargir. Dans le cadre de la déclaration de Kinshasa sur la vaccination de 2019, le Gouvernement a pris des engagements essentiels : l'achat de vaccin, le suivi ministériel, le suivi par les gouver-

neurs, le financement provincial, le suivi des activités de la vaccination et de la couverture vaccinale. Et les résultats sont appréciables, bien que beaucoup reste à faire.

Globalement, des réformes et mesures concrètes et très appréciées sont prises, notamment pour un accès de plus en plus croissant aux services so-





ciaux de base. Des progrès significatifs ont été enregistrés dans plusieurs domaines et des millions de personnes ont été sorties de la pauvreté et vulnérabilités. Toutefois, à mi-parcours de l'Agenda 2030, il est temps de se rendre à l'évidence. Sans un sursaut d'engagement et d'actions transformatrices, la RDC ne peut atteindre les ODD d'ici à 2030. Les multiples crises de ces trois dernières années ont davantage porté un coup dur aux efforts de mise en œuvre des ODD, bien que ces derniers n'aient déjà pas été en voie d'être atteints même avant l'apparition de ces crises. Le niveau de la pauvreté est certes légèrement inférieur aujourd'hui à ce qu'il était il y a une décennie mais près de 8 congolais sur 10 vivent toujours avec moins 2,15\$ par jour. La faim et la malnutrition touchent encore des pans entiers de la population. Les maladies endémiques et de masse continuent d'être des fléaux inquiétants. En 2021, plus de 21 millions de cas de paludisme ont été enregistrés, causant 22.729 décès dont 15.297 décès survenus chez les enfants âgés de moins de 5 ans.

L'accès aux services sociaux de base reste dans des proportions inquiétantes nonobstant des progrès significatifs. Seuls moins de 6 Congolais sur 10 ont accès à une source d'eau améliorée, avec de fortes disparités entre les milieux urbains et ruraux. En 2021,

seuls 19% des congolais ont accès à l'électricité, dont seulement 1% en milieu rural. Nonobstant des retombées significatives de la gratuité de l'enseignement de base, plusieurs défis demeurent. De manière générale, hormis le défi de la qualité de l'éducation, près de 1/3 d'enfants scolarisés en primaire ne finissent pas ce niveau. Ce problème n'est guère propre à l'enseignement primaire. Il est encore pire au niveau secondaire : près de ¾ d'enfants scolarisés ne le finissent pas. Aussi, autant la réforme de la gratuité a sans doute récupéré les enfants non scolarisés, autant elle a généré d'autres problèmes dans le système éducatif, parmi lesquels une pression sur les infrastructures.

Par ailleurs, bien que considérée comme pays solution dans la lutte contre les changements climatiques, la RDC reste confrontée à plusieurs problèmes environnementaux avec des conséquences bien réelles. Le bassin du fleuve Congo constitue certes l'une des dernières régions du monde à absorber plus de carbone qu'il n'en émet, mais les forêts congolaises sont constamment menacées de destruction par les moteurs économiques, principalement les petites exploitations agricoles. Au-delà de la déforestation, la RDC connaît aussi le fléau de la criminalité liée aux espèces sauvages, particulièrement dans les zones

de conflits. Les données récentes indiquent, de manière générale, que le commerce illicite des espèces sauvages constitue l'une des sources des revenus des groupes armés, qui s'affrontent régulièrement dans les zones protégées, dont les parcs nationaux. Qui plus est, les zones de conflits sont pour la plupart des foyers de la vulnérabilité et des drames humanitaires, à cause notamment de l'absence de l'Etat et des structures appropriées.

Face à ce tableau préoccupant et l'ambition du Gouvernement d'atteindre les ODD en 2030, tout est mis en œuvre pour réaliser ce monde que nous voulons. L'objectif du Gouvernement est de lancer une dynamique de passage à l'action pour l'atteinte des ODD. Le Gouvernement ayant fait de l'Agenda 2030 le référentiel de base de son action a pris l'option de mettre en place une feuille de route des actions, interventions et réformes accélératrices des ODD en RDC. Cette feuille de route répond simultanément à la multiplicité des enjeux de l'Agenda 2030. Elle propose d'accélérer les trajectoires des progrès, à partir des cinq axes, dont certaines mesures sont d'ores et déjà mises en œuvre, afin que la RDC soit au rendez-vous des ODD en 2030.





**ATTEINDRE LES ODD A L'HORIZON
2030 : UN APPEL A L'ACTION**



Des progrès significatifs mais très en deçà des ambitions des ODD

Les examens nationaux conduits au cours des cinq dernières années montrent clairement que la RDC a enregistré des progrès dans plusieurs domaines du développement. Toutefois, il ressort globalement que pour chaque exemple de réussite, il existe de nombreux cas de privation, d'injustice, de vulnérabilité et de laissés pour compte. Pour remédier à ces problèmes, le Gouvernement doit agir de manière plus approfondie, rapide et ambitieuse afin de provoquer une transformation sociale et économique nécessaire pour réaliser les ODD d'ici à 2030.

Néanmoins, les solutions et les problèmes étant interdépendants, ils appellent à des actions intégrées. Il est par conséquent impératif d'avoir une vision holistique de l'Agenda 2030 et d'identifier les domaines ayant le plus d'impact, afin de cibler les actions. Ainsi, par exemple, la lutte contre les changements climatiques nécessite de recourir à une énergie propre et de modifier nos modes de production et de consommation. Promouvoir une agriculture durable peut aider à réduire la faim et la pauvreté. Le développement de l'accès à des services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène peut sauver des millions de vies chaque année et augmenter la fréquentation scolaire. Améliorer les compétences en lecture et en mathématiques des enfants qui ont pris du retard leur permettra de sortir de la pauvreté, etc.



Des marges de manœuvres existent certes pour progresser vers les ODD mais si et seulement si les actions et réformes courageuses sont entreprises maintenant !

Des millions des personnes sont laissées pour compte

Le principe « Ne laisser personne de côté », au cœur de l'Agenda 2030. Il vise en particulier les populations les plus vulnérables ou en situation de handicap. Ainsi, une cible ne peut être considérée atteinte si elle n'est pas atteinte universellement.

S'il est vrai que la pauvreté et la vulnérabilité sont profondes en RDC, les groupes vulnérables, tels que les enfants, les jeunes filles, les femmes et les personnes vivant avec handicap sont les plus exposés, particulièrement dans les milieux ruraux et les zones affectées par les conflits. Ces dernières sont pour la plupart des foyers des drames humanitaires que le pays connaît, ce qui a plongé certains groupes particuliers dans des conditions dramatiques. La destruction des infrastructures de transport et l'inexistence des services sociaux de base, les viols continus, la promiscuité et des déplacements pendant et après la guerre, sont à la base de la propagation des plusieurs fléaux.

Agir pour vaincre la vulnérabilité et la pauvreté en ne laissant personne de côté constitue donc une condition sine qua non pour atteindre les ODD en RDC. Des mesures courageuses et urgentes doivent être prises afin d'élargir le champ des mesures de protection sociale et d'endiguer les inégalités des revenus et spatiales, mais aussi pour soutenir les personnes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes.



Les statistiques de qualité comme gage d'accélération des ODD

La question statistique reste cruciale en RDC. Si des avancées ont été réalisées au cours des deux dernières décennies, il reste encore des problèmes immenses à résoudre. Sans données fiables et fortement désagrégées, l'efficacité de l'action risque d'être compromise. Des données de qualité sont essentielles pour accélérer les progrès vers les ODD.

 **Au-delà de servir à une planification détaillée du développement, les statistiques fiables permettent de refléter la réalité au quotidien et de localiser les pauvres et les vulnérables, de connaître les raisons de leur situation et à quoi ressemble leur vie.**

De bonnes statistiques font également ressortir les domaines dans lesquels les ressources sont plus indispensables et permettent de suivre le progrès et d'évaluer l'impact des différentes politiques mises en œuvre. Enfin et surtout, les bonnes statistiques améliorent la transparence et la responsabilité en matière d'élaboration de politiques.

Ce qu'il faut maintenant, ce sont de nouveaux investissements dans les infrastructures de données, ainsi que dans la capacité à fournir des réponses plus rapides, à anticiper les besoins futurs et à concevoir les mesures urgentes qui s'imposent pour réaliser l'Agenda 2030. Il faudra ainsi mobiliser des ressources internationales et nationales supplémentaires dans les données si nous voulons accélérer la mise en œuvre des ODD.

Feuille de route des ODD : une stratégie renouvelée pour accélérer les progrès vers les ODD

Accélérer les progrès vers les ODD reste un défi majeur pour un pays comme la RDC. Pour répondre à l'ambition, il faut rompre avec plusieurs trajectoires observées et lancer une dynamique de passage à l'action pour l'atteinte des ODD. Il s'agit spécifiquement de faire de l'Agenda 2030 le socle constitutif sur lequel appuyer l'orientation des actions de l'Etat et d'initiatives privées vers le développement durable. Une telle transformation suppose de nouvelles formes de gouvernance favorisant une approche transversale et une mise en cohérence des actions qui sont conduites à différentes échelles, tout en veillant à l'implication de toutes les parties prenantes.

La présente feuille de route constitue donc une réponse et un engagement du Gouvernement, en collaboration avec toutes les parties prenantes, pour une mise en œuvre efficace des ODD. Elle fixe le cap pour progresser vers les cibles des ODD, pose les bases des trajectoires que la RDC entend suivre et constitue un outil de plaidoyer pour la mobilisation de ressources sur les grands projets et chantiers d'accélération de la mise en œuvre des ODD en RDC.

 **Son objectif principal est de disposer, avec les sectoriels et autres acteurs de mise œuvre des ODD, des interventions spécifiques à fort effet d'entrainement pour lever de manière efficace et durable les goulots qui freinent la mise en œuvre des ODD sur les prochaines années. Plus spécifiquement, la présente feuille de route vise à déceler les problèmes majeurs qui entravent les progrès vers les ODD, à identifier et à hiérarchiser des interventions spécifiques et complémentaires ainsi qu'à améliorer le processus de budgétisation.**



Figure 1 : Structure de la feuille de route des ODD



Ainsi, la présente feuille de route n'est donc pas un nouveau Plan de développement. Il tire sa substance du cadre de planification actuel et constitue un outil de soutien à la mise en œuvre des ODD permettant la réorientation des investissements prioritaires catalytiques, la participation systématique de tous les acteurs (Gouvernement, PTFs, Secteur privé, OSC), mais aussi l'engagement communautaire pour l'atteinte des ODD. Son application concrète devra être soutenue par un plan d'action d'accélération des ODD. Ce dernier est révisable régulièrement, à la fois pour l'adapter progressivement en fonction des impératifs allant dans le sens de la réalisation des ODD, des décisions prises et des trajectoires parcourues, et pour tenir compte des suivis et évaluations réalisés.

L'Agenda 2030 étant une affaire de tous, la présente feuille de route a été élaborée de façon concertée ; elle implique donc la mobilisation de toutes les parties prenantes. Parlementaires, ministères, patronat et PTFs se sont réunis dans le cadre de groupes de travail dédiés et d'ateliers. Ces travaux se sont déroulés sous la conduite d'un comité technique restreint associant l'État congolais et le Système des Nations-Unies, présidé par Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement. Ils ont ainsi défini les enjeux de la RDC au regard des ODD et les mesures et actions accélératrices. Cette feuille de route n'est donc pas uniquement celle de l'État mais bien celle de tous les acteurs. Par elle, le Gouvernement s'engage à accélérer les progrès vers les ODD, en mobilisant l'ensemble des parties prenantes.





LES PROPOSITIONS ET ENGAGEMENTS AUTOUR DE SIX AXES





AXE 1

Gouvernance, Paix et institutions pour le développement durable

Les institutions efficaces qui assurent un climat de paix et une bonne gouvernance constituent un atout majeur pour la réalisation des ODD. Les institutions efficaces ont des effets positifs sur tous les ODD, en permettant une meilleure allocation des ressources tant physiques qu'humaines, un espace pour la responsabilité, la responsabilisation, la participation, etc. Elles en constituent le socle. Elles permettent une meilleure jonction entre les trois piliers de développement durable (économie, social et environnement).



La RDC a connu un développement institutionnel appréciable au cours des deux dernières décennies.

La RDC a connu un développement institutionnel appréciable au cours des deux dernières décennies. Trois cycles électoraux 2006, 2011 et 2018 ont été organisés et pour la première fois, le pays a connu un passage pacifique du pouvoir entre un Président

élu et un Président sortant. Dès les premières élections de 2006, le pays a connu une réelle stabilité institutionnelle. Pour la période post-2006, le délai moyen en poste, d'un échantillonnage des postes et fonctions clés, a significativement augmenté malgré les restructurations. S'agissant spécialement des Ministres, le nombre de postes ministériels pour lesquels le délai en poste a augmenté a plus que doublé. Au niveau provincial, la majorité des gouverneurs ont assumé l'entièreté de leur mandat, avec trois exceptions majeures : Sud-Kivu (de loin la province la plus instable en termes de gouvernance), l'Équateur et le Kasaï-Occidental. Il s'agit d'un changement significatif par rapport à la période pré-Constitutionnelle (avant 2006) où la majorité des gouverneurs étaient remplacés plus fréquemment.



La poursuite de la réforme de l'administration publique reste une condition nécessaire pour des institutions efficaces

Cette stabilité politique, malgré l'existence des périodes de fortes instabilités politiques, avec des gouvernements de coalition, constitue un atout majeur pour le développement durable, en considérant la nature du système de services publics congolais. L'action publique est globalement conduite au niveau des cabinets ministériels et des commissions ad hoc, l'administration publique jouant généralement un rôle marginal. Tout changement de ministre

conduit dans la plupart du temps à un effet de table rase au niveau politique, dans la mesure où le cabinet et (souvent) le personnel des groupes de travail ad hoc changent avec le ministre. De plus, la stabilité au niveau du Ministre est logiquement corollaire de la constance de ses politiques et, moins directement, de la stabilité de leurs mises en œuvre. Preuve que la poursuite de la réforme de l'administration publique reste une condition nécessaire pour des institutions efficaces. Des avancées majeures ont été enregistrées, marquées notamment par l'adoption d'un nouveau cadre légal et le renforcement de la sécurité sociale, avec la mise en place de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat.



Si des avancées ont été enregistrées sur le plan institutionnel, plusieurs goulots d'étranglement persistent.



La stabilité politique et la sécurité ainsi que le renforcement de la présence de l'État dans les zones de conflits sont des conditions indispensables pour accélérer les progrès vers l'atteinte des ODD.



Si des progrès ont été enregistrés sur le plan institutionnel, plusieurs goulots d'étranglement persistent. La corruption reste endémique et l'efficacité de l'action publique reste souvent très critiquée. Aussi, les conflits persistants, principalement à l'Est ne permettent pas un développement institutionnel. Il ne peut y avoir de développement, et encore moins de dévelop-

pement durable, dans un contexte où règnent l'instabilité, la violence et le conflit, avec leur lot de souffrances pour les populations et leurs impacts extrêmement négatifs sur l'économie. La stabilité politique et la sécurité ainsi que le renforcement de la présence de l'État dans les zones de conflits sont des conditions indispensables pour accélérer les progrès vers l'atteinte

des ODD. Evidemment, la paix seule ne suffit pas, il faut un engrenage qui permet au pays de prendre des mesures adéquates pour innover en termes des réformes. Ceci n'est possible que dans un pays où les institutions sont efficaces et les distorsions liées à la corruption bannies ou contenues.

LUTTER CONTRE LES GROUPES ARMÉS ET LES CONSÉQUENCES Y AFFÉRENTES

LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA CORRUPTION, L'ÉVASION FISCALE ET LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX

POURSUIVIE LA RÉFORME ET LA DIGITALISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

REPENSER LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PAYS POUR PLUS D'ÉQUITÉ

ASSURER LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET PROMOUVOIR UNE JUSTICE ÉQUITABLE

RENDEZ PLUS EFFICACE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

VEILLER À LA PARTICIPATION DE LA FEMME DANS LES POSTES DE PRISE DE DÉCISION SELON SES COMPÉTENCES

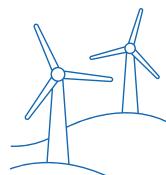
INTÉGRER LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE DANS LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE AU NIVEAU NATIONAL

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE ET DE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DE LA FEMME



AXE 2

Développement des infrastructures énergétiques, hydrauliques, de transports et numériques pour soutenir la croissance



Hormis le potentiel solaire, éolien et en biomasse, 890 sites ont été identifiés et localisés pour des aménagements hydroélectriques sur l'ensemble du pays, totalisant plus 100 000 MW

La RDC a un potentiel énergétique énorme. Hormis le potentiel solaire, éolien et en biomasse, 890 sites ont été identifiés et localisés pour des aménagements hydroélectriques sur l'ensemble du pays, totalisant plus 100 000 MW. Paradoxalement, plus de 80% des congolais n'ont pas accès à l'électricité, avec des fortes disparités. La consommation annuelle d'électricité par habitant n'est que de 94 kWh, classant la RDC en avant-dernière position en Afrique subsaharienne. Avec une économie de plus en plus intensive en énergie, cette carence constitue un des principaux freins à une croissance durable et inclusive. Les technologies modernes, la croissance de la productivité et le développement d'activités à plus forte

valeur ajoutée nécessitent davantage d'électricité.



Une entreprise sur deux désigne l'électricité comme un frein majeur à la croissance et 60% des entreprises possèdent un générateur en raison de l'absence de fiabilité de l'électricité.

Un accès plus stable et plus fiable à l'électricité permet aux entreprises de réduire leurs coûts de production, ce qui libère des fonds pour l'investissement et l'acquisition, et permet d'accéder à de nouvelles technologies. En effet, une entreprise sur deux désigne l'électricité comme un frein majeur à la croissance et 60% des entreprises possèdent un générateur en raison de l'absence de fiabilité de l'électricité. Ce qui accroît davantage les coûts de production. L'amélioration des infrastructures énergétiques a aussi des effets transversaux significatifs. Elle peut améliorer l'approvisionnement en énergie des établissements publics, comme les écoles et les hôpitaux et est susceptible de favoriser l'adoption progressive des technologies renouvelables pour la production d'énergie et offrir ainsi des avantages environnementaux considérables.



La réhabilitation des infrastructures de transport endommagées reste une priorité. Une meilleure connectivité peut raviver l'activité économique et stimuler la croissance économique ;

Le déficit en énergie, couplé au déficit en infrastructure de transport constitue une des principales contraintes à l'accélération des progrès vers les ODD en RDC. Pour un pays aussi grand comme la RDC en termes de superficie, la réhabilitation des infrastructures de transport endommagées reste une priorité. Une meilleure connectivité peut raviver l'activité économique et stimuler la croissance économique ; condition nécessaire pour sortir des millions des congolais de la pauvreté et de la vulnérabilité. A ce jour, sur un réseau de 58 129 km de routes d'intérêt national, seuls 6%, soit 3 294 km sont asphaltés ; 18,9%, soit 10 961 sont en bon état et donc praticables toute l'année. Cruciales pour le développement provincial et local, les routes de desserte agricole estimées à 86 871 km sont complètement délabrées et impraticables dans une large partie.



Les chemins de fer sont pour la plupart impraticables et vétustes. Les 5.033 km de voies ferrées que possède le pays sont non interconnectés et n'ont pas les mêmes standards.



Au-delà des routes, les autres modes de transport sont aussi complètement détruits, délabrés et amortis. Les chemins de fer sont pour la plupart impraticables et vétustes. Les 5.033 km de voies ferrées que possèdent le pays sont non interconnectés et n'ont pas les mêmes standards. 858 km de voies sont électrifiés, 1.026 km de voies présentent un écartement de 0,6 m. Le tronçon Kisangani - Ubundu a un écartement d'un mètre, tandis que tout le reste du réseau a un écartement de 1,067 m. Ce qui constitue un réel défi d'intégration et de modernisation. Les transports maritime, lacustre et fluvial restent tout aussi anachroniques, délabrés et complètement désarticulés. Pourtant ce sous-secteur, particulièrement le transport fluvial, a un potentiel énorme pour un transport multimodal intense susceptible de booster l'activité économique. Le fleuve Congo et ses affluents forment un vaste réseau de 25 000 Km de voies navigables. Ce réseau permet de rejoindre la quasi-totalité des provinces du pays.



La croissance rapide de la population urbaine a conduit à une hausse du nombre de citadins sans accès à une source d'eau améliorée et la qualité de l'offre s'est détériorée.

Par ailleurs, la RDC fait face au défi d'un accès universel à une source d'eau améliorée, principalement en milieu rural où moins de 40% de la population

ont accès à l'eau. A première vue, le secteur de l'eau urbaine semble avoir relativement bien performé. A ce jour, plus de 80% de la population urbaine ont un accès à une source améliorée d'eau, principalement par le service public national, la REGIDESO. Toutefois, un examen plus approfondi révèle une image plus problématique. La croissance rapide de la population urbaine a conduit à une hausse du nombre de citadins sans accès à une source d'eau améliorée et la qualité de l'offre s'est détériorée. Des coupures deviennent de plus en plus courantes et durent plus longtemps. La détérioration des infrastructures de canalisation et une urbanisation non contrôlée sont à la base de la contamination de l'eau, principalement par les boues fécales.



Près de dix ans après sa promulgation, la Loi relative à l'eau tarde à être mise en œuvre faute d'une appropriation nationale. Plusieurs textes réglementaires sont toujours absents et la politique du secteur n'est toujours pas adoptée et mise en œuvre.

Pour répondre au défi lié à l'eau, le Gouvernement a adopté dès 2015, la Loi relative à l'eau. L'objectif poursuivi était de mettre en place un cadre institutionnel devant permettre une gestion efficace et un accès universel aux services de l'eau et à l'assainissement. Cette loi pose donc la base juridique nécessaire afin de remédier aux nombreuses faiblesses

institutionnelles qui gangrènent le secteur. Les répercussions sur la structure des institutions et de sa politique associée sont potentiellement profondes. En conformité avec la Constitution de 2006, cette loi crée une nouvelle architecture institutionnelle basée sur la décentralisation et le transfert des services d'eau et de gestion des ressources aux administrations provinciales et locales. Toutefois, près de dix ans après sa promulgation, la Loi relative à l'eau tarde à être mise en œuvre faute d'une appropriation nationale. Plusieurs textes réglementaires sont toujours absents et la politique du secteur n'est toujours pas adoptée et mise en œuvre.



Parallèlement au développement des infrastructures, une attention particulière devra être de mise au développement de la technologie et de l'innovation qui sont étroitement liées au développement industriel

L'offre des infrastructures constitue donc un réel tremplin pour accélérer les progrès des ODD et le développement industriel du pays en est étroitement lié sans ignorer les effets transversaux sur d'autres secteurs dont le développement humain. Parallèlement au développement des infrastructures, une attention particulière devra être de mise sur le développement de la technologie et de l'innovation, qui sont étroitement liées au développement indus-



trie, mais sont aussi pertinentes pour favoriser la croissance de la productivité agricole, le développement de services modernes et la réalisati-

tion de l'enjeu consistant à s'adapter aux changements climatiques et à en atténuer les effets.

ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE
DES MESURES D'APPLICATION DE LA LOI
RELATIVE À L'EAU ;

RENFORCER LES MESURES
D'ASSAINISSEMENT DES VILLES

PRIORISER LE FINANCEMENT
DOMESTIQUE DU PROJET GRAND INGA

ACCÉLÉRER L'OFFRE DE L'ÉLECTRICITÉ
POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE

PROMOUVOIR UNE ÉNERGIE
DE CUISSON DURABLE POUR LUTTER CONTRE
LA DÉFORESTATION

FINALISER LES REFORMES DES ENTREPRISES
PUBLIQUES POUR EN FAIRE DES SOUTIENS AU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACCÉLÉRER LA CONSTRUCTION
ET LA RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES
DES TRANSPORTS

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE POUR ACCROÎTRE
LA PRODUCTIVITÉ DE L'ÉCONOMIE

DOTER LE PAYS DU SCHÉMA NATIONAL
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DOTER TOUTES LES VILLES DES PLANS
URBAINS DE RÉFÉRENCE

Axe 2 : Développement des infrastructures énergétiques, hydrauliques, de transports et numériques pour soutenir la croissance



AXE 3

Développement de l'agriculture et des industries pour assurer la transformation structurelle de l'économie et créer des emplois décents et bien rémunérés



Les années de mauvaise gouvernance, des conflits et instabilités ont conduit à l'effondrement de l'agriculture

La RDC est reconnue comme un pays à vocation agricole. Le pays a un potentiel agricole en termes de terres arables significatif pour soutenir son développement durable. Malheureusement, les années de mauvaise gouvernance, des conflits et instabilités ont conduit à l'effondrement de l'agriculture. Néanmoins, bien que pratiquée dans sa grande partie dans les zones rurales, là où la pauvreté demeure la plus profonde et la plus généralisée et destinée principalement à l'autosubsistance, l'agriculture constitue la base de l'économie congolaise, après les activités extractives. Sa part dans le PIB, bien que décroissante, se chiffre à près de 15% en 2021. L'agriculture reste aussi le premier sec-

teur en termes d'emplois bien qu'ils soient pour la plupart informels, moins ou pas rémunérés et occupés généralement par les femmes et les jeunes.



Le développement agricole et, par ricochet, l'amélioration des revenus tirés des activités agricoles et des activités rurales non agricoles peut contribuer à la création d'un cercle vertueux dans lequel la demande que génère la croissance agricole crée à son tour une demande de biens et services produits localement et non exportables

En conséquence, le développement agricole et, par ricochet, l'amélioration des revenus tirés des activités agricoles et des activités rurales non agricoles peut contribuer à la création d'un cercle vertueux dans lequel la demande que génère la croissance agricole crée à son tour une demande de biens et services produits localement et non exportables. Ce qui peut aussi avoir des retombées positives sur l'investissement et l'emploi dans le reste de l'économie. L'amélioration des possibilités d'emplois et de revenus dans les activités agricoles et les activités économiques rurales non agricoles fera aussi que les travailleurs ruraux seront moins enclins à migrer vers les centres urbains à la recherche d'emplois, ce qui atténiera les effets sociaux et environnementaux négatifs découlant de l'agglomération.

Accélérer les progrès vers les ODD et sortir les populations congolaises de la pauvreté et vulnérabilités sont donc largement liées au développement agricole.



Un des défis de la RDC est de rendre l'agriculture nettement plus productive afin de parvenir à une plus grande sécurité alimentaire et de permettre le développement d'un éventail plus performant et diversifié de capacités productives.

Un des défis de la RDC est de rendre l'agriculture nettement plus productive, afin de parvenir à une plus grande sécurité alimentaire et de permettre le développement d'un éventail plus performant et diversifié de capacités productives. Le développement de l'agriculture est également essentiel pour garantir un approvisionnement adéquat en matières premières pour les industries manufacturières naissantes, étant donné que la stratégie d'industrialisation de la RDC, telle que contenue dans le Plan Directeur d'Industrialisation, se fonde sur un approvisionnement croissant et fiable en matières premières localement disponibles.



La RDC devra œuvrer pour augmenter la part de la production industrielle dans le produit intérieur brut (PIB).



Toutefois, au-delà des liens entre le développement industriel et le développement agricole, la RDC devra œuvrer pour augmenter la part de la production industrielle dans le produit intérieur brut (PIB). De manière horizontale, le pays devra travailler à corriger les imperfections à l'échelle de l'économie. Il s'agit par exemple d'interven-

tions qui favorisent l'accumulation du capital, l'acquisition des connaissances et la création de nouvelles entreprises. Sur le plan vertical, les interventions devraient viser à encourager les activités économiques particulièrement prometteuses qui revêtent une importance stratégique pour la transformation structurelle et la création

des avantages comparés dynamiques, mais qui sont découragées par des incitations biaisées. C'est ici que la stratégie visant à implémenter les zones économiques spéciales trouve tout son sens et ce processus devra s'accélérer.

**ACCÉLÉRER L'IMPLÉMENTATION DES ZONES
ÉCONOMIQUES SPÉCIALES POUR PROMOUVOIR UNE
INDUSTRIALISATION CRÉATRICE D'EMPLOIS DÉCENTS**

**PROMOUVOIR UNE PRIORISATION INTERSECTORIELLE
QUI COMBINE LES SECTEURS À FORTE POTENTIALITÉ
DE CROISSANCE ET D'EMPLOI**

**PROMOUVOIR LA CRÉATION D'EMPLOIS
DÉCENTS ET VEILLER À LA GESTION DU MARCHÉ
DU TRAVAIL**

**PROMOUVOIR LA FORMALISATION DE L'ÉCONOMIE
PAR DES MESURES INCITATIVES**

**RENFORCER LES RECHERCHES
AGRICOLLES APPLIQUÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES SEMENCES ET GÉNITEURS AMÉLIORÉS**

**METTRE EN PLACE LES ZONES
AGRO-INDUSTRIELLES SPÉCIALISÉES**

**RENDE OPÉRATIONNEL LE FONDS DE
FINANCEMENT AGRICOLE POUR SOUTENIR
LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**RENFORCER LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA
MALNUTRITION, PRINCIPALEMENT
DANS LES MILIEUX RURAUX.**

Axe 3 : Développement de l'agriculture et des industries de transformation pour assurer la transformation structurelle de l'économie et créer des emplois décents et bien rémunérés

AXE 4

Renforcement du capital humain : Santé, éducation et protection sociale (ODD1)

Le développement humain, avec l'amélioration des conditions de vie de tous les groupes de population, est l'objectif ultime de tous les efforts visant à accélérer le rythme de développement durable. L'un des principaux moteurs de la croissance de la productivité et de l'innovation est le développement du capital humain. L'insuffisance en capital humain peut mener à une sous-utilisation du stock de capital existant. La transformation structurelle de l'économie est inévitablement liée au processus à plus long terme de transformation sociale, qui nécessite un système de protection sociale efficace.



On estime seulement à 9,6% des congolais qui bénéficient d'au moins un des éléments du socle de protection sociale

Un système de protection sociale bien conçu et mis en œuvre constitue un élément puissant pour valori-

ser le capital humain, réduire les inégalités, renforcer la résilience et lutter contre la pauvreté. En instaurant des régimes universels de protection sociale, y compris des socles de protection sociale, la RDC peut garantir que personne n'est exclu et que la prospérité est partagée. Ainsi, l'étroitesse de la sécurité sociale en RDC constitue un réel goulot d'étranglement pour un développement qui ne laisse personne de côté. On estime seulement à 9,6% des congolais qui bénéficient d'au moins un des éléments du socle de protection sociale. S'agissant de la sécurité de revenu pour les personnes en âge actif, la proportion de la population bénéficiant d'une assurance sociale s'est élevée à 4,7% en 2020.

Toutefois, des avancées ont été enregistrées, essentiellement sur le volet de la sécurité sociale. Plusieurs actions ont été engagées pour approfondir le système de protection sociale, mais aussi de l'améliorer. Depuis la création en 2015 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat (CNSSAP), la sécurité sociale des Agents de l'Etat s'est nettement améliorée. Le nombre de fonctionnaires actifs immatriculés est passé de 23.250 en 2019 à 117.997 en 2021. Parallèlement, il existe d'autres programmes sociaux qui ont été initiés ces dernières années au titre du volet non-contributif de la protection sociale, composés de programmes d'intervention d'urgence en réponse aux crises humanitaires ainsi que des programmes visant à générer les transferts pour le développement du capital humain et physique du ménage, en vue d'une transition de la pauvreté vers une meilleure situation. Malgré cela, le système de sécurité sociale reste très

étroit et ne permet pas aux personnes de s'extraire de la pauvreté. Sans un engagement de l'Etat, la RDC ne peut atteindre les ODD d'ici à 2030. Cela veut dire que l'élaboration d'un système de protection sociale et la transformation structurelle sont dans une large mesure des processus interdépendants.



La gratuité de l'éducation instaurée en 2019 est venue davantage accélérer des progrès, en récupérant de milliers d'enfants autrefois exclus du système scolaire. Le nombre d'élèves nouvellement inscrits a progressé de 8% entre 2018 et 2020 soit de 3,74 millions à 4,36 millions élèves.

Par ailleurs, la sécurité sociale est étroitement liée à l'accès à la santé et à l'éducation - qui contribuent à briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la vulnérabilité. Il est un fait que l'éducation et la santé ont des effets transversaux importants et sont des puissants vecteurs de développement durable. S'agissant de l'éducation, des progrès fort appréciables ont été accomplis au cours de la décennie passée. La gratuité de l'éducation instaurée en 2019 est venue davantage accélérer les progrès, en récupérant des milliers d'enfants autrefois exclus du système scolaire. Le nombre d'élèves nouvellement inscrits



ont progressé de 8% entre 2018 et 2020 soit de 3,74 millions à 4,36 millions élèves.

Toutefois, malgré ces progrès, le système éducatif congolais fait encore face à de nombreux défis. La scolarisation n'est pas synonyme d'apprentissage. Il est par conséquent crucial d'investir de façon judicieuse et efficace dans la qualité de l'éducation. Il ressort des données récentes que 81,1% des élèves



Autant la réforme de la gratuité a sans doute récupéré les enfants non scolarisés, autant elle a généré d'autres problèmes dans le système éducatif, parmi lesquels une pression sur les infrastructures.

congolais ayant passé les tests, en fin de cycle primaire, se situent en-dessous du seuil des compétences en mathématiques et 72,9% des élèves se situent en-dessous du seuil de compétences en lecture. Aussi, près de 1/3 d'enfants scolarisés en primaire ne finissent pas ce niveau. Il est encore pire au niveau secondaire : près de ¾ d'enfants scolarisés ne le finissent pas. De même, Autant la réforme de la gratuité a sans doute récupéré les enfants non scolarisés, autant elle a généré d'autres problèmes dans le système éducatif, parmi lesquels une pression sur

les infrastructures.



De 2021, plus de 21 millions de cas de paludisme ont été enregistrés, dont 48,76% concernent les enfants de moins de cinq ans

Quant à la santé, la RDC fait toujours face à des défis cruciaux. Le paludisme et autres maladies endémiques continuent de sévir malgré les progrès enregistrés. Par exemple, pour la seule année 2021, plus de 21 millions de cas de paludisme ont été enregistrés, dont 48,76% concernent les enfants de moins de cinq ans.



Les efforts sont centrés sur la mise en place d'une couverture sanitaire universelle. L'objectif poursuivi est d'assurer des services de santé de qualité et abordables, quelles que soient les capacités financières de chacun.

Les infrastructures sanitaires sont non seulement insuffisantes mais aussi, délabrées, dysfonctionnelles et en manque d'intrants essentiels pour une

meilleure prise en charge des malades. La mortalité maternelle et infantile reste dans des proportions inquiétantes et la couverture vaccinale, malgré des progrès accomplis, reste faible. Face à ces défis, les efforts sont centrés sur la mise en place d'une couverture sanitaire universelle. L'objectif poursuivi est d'assurer des services de santé de qualité et abordables, quelles que soient les capacités financières de chacun. Une fois mise en place, la couverture sanitaire universelle permettra ainsi de renforcer la solidité des systèmes de soins de santé primaires, réduire les risques financiers associés à une santé dégradée et accroître l'équité entre les citoyens.



RENFORCER LE CADRE POLITIQUE
ET STRATÉGIQUE DU RÉGIME DE LA PROTECTION
SOCIALE

RENFORCER LE CADRE OPÉRATIONNEL DU RÉGIME
NON CONTRIBUTIF DE LA PROTECTION SOCIALE

METTRE EN PLACE DES CLASSES PRÉ PRIMAIRES

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE
ET AMÉLIORATION DU BUDGET DU SECTEUR ÉDUCATIF

LANGUES NATIONALES COMME MEDIUM
DE L'ENSEIGNEMENT

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ASSURANCE
QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

MISE EN PLACE DE L'EDUCATION DE BASE

RENFORCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE
L'ANGLAIS À TOUS LES NIVEAUX

RÉFORME DU SYSTÈME DE RECRUTEMENT
DES ENSEIGNANTS AINSI QUE LE SUIVI SUR
TERRAIN

RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE SANTÉ
UNIVERSELLE

GRATUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES
ENCEINTES, DES ACCOUCHÉES ET DES NOUVEAUX NÉS

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME LMD

RENFORCER LES MESURES SUR
LES DROITS À LA SANTÉ SEXUELLE ET
À LA REPRODUCTION

RENFORCER LE SYSTÈME DE SANTÉ EN RÉFÉRENCE À L'ORDONNANCE -LOI
NUMERO 23/006 DU 03 MARS 2023 MODIFIANT ET COMPLÉTANT LA LOI
NUMERO 18/035 DU 13 DÉCEMBRE 2018 FIXANT LES PRINCIPES
FONDAMENTAUX RELATIFS À L'ORGANISATION DE LA S.P.

DÉVELOPPER L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE LOCALE (MÉDICAMENTS, VACCINS, PRODUITS
DES DIAGNOSTIQUES, INTRANTS ET DISPOSITIFS ESSENTIELS Y COMPRIS LES INTRANTS
NUTRITIONNELS ET DU VIH) SUR LA BASE DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP).



AXE 5

Lutte contre les changements climatiques et restaurer les écosystèmes terrestre et marins



Le bassin du Congo est l'une des dernières régions du monde à absorber plus de carbone qu'il n'en émet.



La forêt constitue, pour une forte proportion de la population, une source indispensable de nourriture, d'énergie, d'abri, etc.

Il ne fait nul doute que la RDC est l'un des acteurs majeurs dans la lutte contre les changements climatiques. Le pays détient 10 % des forêts tropicales du monde et les plus grandes tourbières du monde, couvrant 100.000 km². Le bassin du Congo est l'une des dernières régions du monde à absorber plus de carbone qu'il n'en émet. Abritant plus de 10.000 es-

pèces végétales et animales, dont beaucoup sont endémiques, et exacerbées par une extrême pauvreté, couplée à de fortes pressions démographiques et commerciales, la perte de forêts en RDC est principalement due à une population croissante qui n'a pas de moyens de subsistance en dehors de la forêt. La forêt constitue, pour une forte proportion de la population, une source indispensable de nourriture, d'énergie, d'abri, etc. Une étude récente a démontré que l'agriculture de subsistance, principalement pratiquée par les pauvres et en milieu rural, a été le moteur dominant de la déforestation.

Le Gouvernement congolais met tout en œuvre pour lutter contre les changements climatiques et limiter, voire mettre un terme à la destruction des écosystèmes marins et terrestres. C'est dans cette perspective que le pays s'est résolument engagé à prendre des mesures urgentes pour atténuer ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et s'adapter aux effets des changements climatiques, conformément à l'article 4 de l'Accord de Paris, en soumettant en 2015 sa CDN initiale. Cette dernière visait à réduire les émissions de GES de 17% d'ici à 2030, avec des actions clés dans les secteurs des forêts, de l'agriculture et de l'énergie.



la RDC a soumis sa CDN révisée lors de la COP26 organisée en Ecosse. Cette,...

Cinq ans après la soumission de sa première CDN, la RDC a soumis sa CDN révisée lors de la COP26 organisée en Ecosse. Cette dernière représente une évaluation plus détaillée des mesures d'atténuation et d'adaptation en RDC, fondée sur une collecte de données améliorée, une couverture plus étendue des secteurs énergie, AFAT (Agriculture, Foresterie et autres Affectations des Terres) et déchet, une analyse technique approfondie et un engagement étendu des parties prenantes et des objectifs plus ambitieux en termes de réduction d'émission des GES. Dans sa CDN révisée, la RDC fixe ses ambitions de réduire ses émissions de plus de 21 % d'ici à 2030, en fonction des financements internationaux. La majorité des émissions à réduire proviendra des secteurs forêt, agriculture, énergie et déchets.

Par ailleurs, le pays devra aussi faire face à la nécessité de la prise en compte des changements climatiques dans son cadre programmatique au niveau national que provincial et local. Il est vrai que le PNSD considère la question environnementale et climatique dans son pilier 5. Ce pilier se fonde sur les activités qui garantissent la durabilité de développement notamment celles qui contribuent à l'atténuation des effets des changements climatiques ainsi qu'à l'adaptation aux effets de ces changements déjà présents (inondations, érosions, glissements de terrain, chaleurs, sécheresse...). Mais, au-delà de l'absence des informations fiables et à jour, le PNSD ne fonde pas son action sur une compréhension et une comptabilisation suffisantes des compromis et synergies entre les changements climatiques et les autres secteurs. Cela a pour risque d'entraîner des



politiques incohérentes et à des résultats et des tendances divergentes au niveau des objectifs généraux de développement.

Au demeurant, étant multipartites, les solutions pour lutter contre les changements climatiques, la mise en place d'un cadre de concertation et

de coordination intersectorielle, la mobilisation et l'implication du secteur privé et d'autres partenaires sont primordiales. Cela permettra non seulement d'impliquer toutes les parties prenantes mais aussi de renforcer le système national de Mesure, Notification et Vérification (MRV) afin de rendre compte des efforts de réduction

des émissions de GES et la mise en place d'un mécanisme d'information et de sensibilisation de différentes couches de la communauté nationale sur les enjeux et opportunités de l'action climatique.

RENFORCER LE CADRE DE PLANIFICATION DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET ASSURER SA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE, EN COHÉRENCE AVEC LA CDN

METTRE EN PLACE LE CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIF AUX NORMES DES MODES DE PRODUCTION DURABLES

MODERNISER LA PÊCHE ET SOUTENIR SON DÉVELOPPEMENT

PROMOUVOIR UNE GESTION HARMONIEUSE ET EFFICACE DES RESSOURCES EN EAU

ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES.

FINALISER LA RÉFORME RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

ELABORER ET ADOPTER UNE POLITIQUE NATIONALE D'ASSAINISSEMENT QUI SERA DÉCLINÉE AUX PROVINCES À TRAVERS LES PLANS PROVINCIAUX D'ASSAINISSEMENT ACCOMPAGNÉS DES MESURES D'APPLICATION.

Axe 5 : Lutte contre les changements climatiques et restaurer les écosystèmes terrestre et marines



AXE 6

Renforcer la mobilisation des ressources et des partenariats diversifiés pour soutenir la mise en œuvre des ODD.



Les ODD sont extrêmement ambitieux et exigent des moyens de financements colossaux à défaut desquels il sera impossible de les atteindre d'ici à 2030.

L'un des principaux défis de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 est le financement. Les ODD sont extrêmement ambitieux et exigent des moyens de financements colossaux à défaut desquels il sera impossible de les atteindre d'ici à 2030. Des estimations sérieuses ont montré que le financement des ODD nécessite des investissements minimums annuels de l'ordre de 32 milliards de USD (OCDD, 2016). Selon le FMI (2023), les dépenses supplémentaires nécessaires à la réalisation des progrès conséquents dans cinq domaines primordiaux (la santé ; l'éducation ; l'électricité ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; et l'infrastructure routière) en 2030 s'élèvent à 43,9 % du PIB.

Devant de tels besoins, la RDC devra mobiliser les ressources internes et externes sur la base d'une feuille de route pour assurer le financement des dépenses nécessaires. Toutefois, il est aujourd'hui largement admis que le financement des ODD repose en priorité sur des décisions à prendre aux plans national et local, car c'est à cette échelle que peuvent être assurées la cohérence entre ces différents objectifs (indissociables) et la redevabilité qui en découle. Aussi, est-il indiqué de s'assurer que les ressources mobilisées sont efficacement affectées pour plus des résultats.



La pression fiscale s'est établie à 18,5% en 2022 contre 9,35% en 2020. Entre les deux périodes, les recettes ont été multipliées par 2,45, passant de 4,6 milliards à 11,43 milliards de USD.

Au cours des trois dernières années, les recettes publiques ont connu une forte accélération. La pression fiscale s'est établie à 18,5% en 2022 contre 9,35% en 2020. Entre les deux périodes, les recettes ont été multipliées par 2,45, passant de 4,6 milliards à 11,43 milliards de USD. Malheureusement, malgré cette progression, l'espace budgétaire est toujours resté très réduit et la qualité de la dépense reste moins bonne. Les dépenses en capital du trésor public n'ont représenté que 2,5% du budget de 2022 contre 30,7% pour la rémunération et 40% au

titre de frais de fonctionnement. En d'autres termes, l'Etat a dépensé en 2022 pour son fonctionnement près de l'équivalent du budget de 2021, soit un montant total de plus de 4,5 milliards de USD.

Au demeurant, il importe de noter que les performances en termes de recettes sont principalement dues à la bonne tenue des cours de principaux produits miniers exportés et à l'application effective du nouveau code minier. Cela tient aussi du fait que l'Etat congolais considère les recettes conjoncturelles dues à l'envol des cours au titre des recettes courantes. Ce qui expose la dépense publique à de fortes fluctuations imputables à l'instabilité des cours des matières premières. Qui plus est, les prévisions budgétaires y découlant et dépendant des performances historiques sont pour la plupart biaisées. Ainsi, pour l'année 2023, il est de toute vraisemblance que l'Etat congolais ne peut atteindre les prévisions budgétaires découlant des recettes, en grande partie conjoncturelles, réalisées en 2022.



Pour accélérer les progrès vers les ODD, le Gouvernement doit repenser la dépense publique, en la protégeant contre les chocs des prix, par des mécanismes tels que le fonds souverain, mais aussi en créant suffisamment d'espace budgétaire afin d'investir les ressources publiques dans les secteurs porteurs de croissance



Pour accélérer les progrès vers les ODD, le Gouvernement doit repenser la dépense publique, en la protégeant contre les chocs des prix, par des mécanismes tels que le fonds souverain, mais aussi en créant suffisamment d'espace budgétaire afin d'investir les ressources publiques dans les secteurs porteurs de croissance. Aussi, il est crucial que le pays accélère des réformes dans la mobilisation des recettes intérieures hors ressources naturelles. Il ne s'agit pas forcément de relever les taux d'imposition. En fait, les taux élevés, notamment sur les facteurs de

production mobiles (main-d'œuvre qualifiée et capital) risquent même d'entraver la croissance. Une véritable extension de l'assiette fiscale et une diversification continue de l'économie pourrait permettre à la RDC d'accroître les recettes pour financer les besoins pressants de développement.

La mobilisation des ressources publiques n'est d'ailleurs pas le seul levier d'action disponible au plan national. La mobilisation de l'épargne domestique et son allocation à la satisfaction des

besoins de long terme sont elles aussi des enjeux décisifs pour la réussite des ODD. Pour répondre au défi financier des ODD, le Gouvernement doit diversifier ses sources de revenus, en exploitant aussi les sources innovantes des recettes. Aussi, l'Aide Publique au Développement constitue une source non négligeable des ressources financières. La RDC reçoit des ressources importantes de la part de ses partenaires au développement.

ACCÉLÉRER LA MOBILISATION DES RESSOURCES
INTÉRIEURES, EXTÉRIEURES ET AUTRES SOURCES
INNOVANTES

DÉVELOPPER LE SYSTÈME STATISTIQUE
NATIONAL

Axe 6 : Renforcer la mobilisation des ressources et des partenariats diversifiés pour soutenir la mise en œuvre des ODD.



FINANCEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE : UNE COMBINAISON D'OPTIONS POUR PLUS DE RÉSULTATS



La mise en œuvre des ODD exige des ressources financières importantes. S'attaquer aux problèmes urgents et complexes tels que le changement climatique, la perte de la biodiversité, les soins de santé, l'éducation, la protection sociale, l'eau, l'assainissement et les infrastructures, etc. nécessite un financement adéquat. Au-delà de répondre aux défis d'accélération des ODD, cette feuille de route a aussi pour but de mieux orienter les ressources publiques, qui du reste sont insuffisantes pour rencontrer les défis des ODD. Il s'agit donc d'un outil de priorisation qui met en exergue les actions à fort impact transversal susceptibles d'accélérer les progrès vers les ODD. Son coût ne constitue donc pas le coût de l'atteinte des ODD en RDC.

Globalement les actions découlant des interventions et réformes contenues dans cette feuille de route se chiffrent à 77,09 milliards \$US. De manière détaillée le coût par axe d'intervention se présente comme suit :

	Axes	Coût
1	Gouvernance, Paix et institutions pour le développement durable	11 820 022 442,99 \$
2	Développement des infrastructures énergétiques, hydrauliques, de transports et numériques pour soutenir la croissance	36 250 484 738,98 \$
3	Développement de l'agriculture et des industries de transformation pour assurer la transformation structurelle de l'économie et créer des emplois décents	13 610 920 081,77 \$
4	Renforcement le capital humain : Santé, éducation et protection sociale	14 279 370 487,00 \$
5	Lutte contre les changements climatiques et restaurer les écosystèmes terrestre et marines	5 825 000,00 \$
6	Renforcer la mobilisation des ressources et des partenariats diversifiés pour soutenir la mise en œuvre des ODD	1 122 593 842,76 \$
Total Général		77 089 216 593,50 \$

Sources de financement

Les ressources budgétaires. Les ressources budgétaires constituent la source principale pour le financement de la feuille de route. Mais, avec les contraintes liées aux dépenses urgentes, de rémunération et de fonctionnement, l'espace budgétaire reste très réduit pour s'inscrire sur les ambitions de ODD. Ainsi, au-delà de la rationalisation des dépenses publiques, en élargissant l'espace budgétaire, le Gouvernement devra aussi mobiliser et/ou réorienter des ressources supplémentaires pour mettre en œuvre la feuille de route.

Les partenariats publics Privés. Financer le développement constitue un défi d'une ampleur colossale. Particulièrement, les infrastructures publiques telles que les routes, les chemins de fer, les ponts, les tunnels, l'approvisionnement en eau, les égouts et les réseaux électriques sont des éléments essentiels de toutes les sociétés. Toutefois, les contraintes financières ne permettent pas à l'Etat seul d'en fournir en quantité suffisante et au moment opportun. Afin de combler cette lacune, les gouvernements du monde entier se sont tournés vers les Partenariats Public-Privé (PPP) pour concevoir, financer, construire et exploiter des projets d'infrastructure, tout en tenant compte des contraintes budgétaires. La RDC a adopté la Loi sur le PPP depuis 2016. Des initiatives sont en cours pour son opérationnalisation.

Aide publique au développement. Selon les données fournies par la PGAI, la RDC a reçu plus de trois milliards de dollars américains d'Aide au développement en 2022. Toutefois, ce financement a été loin d'être équitable entre les ODD, créant des gagnants et des perdants. La gouvernance et la paix (ODD 16), la bonne santé et le bien-être (ODD3) ainsi que l'éducation de qualité pour tous (ODD4) restent les premiers bénéficiaires de l'aide. Les interventions d'urgence, principalement liées aux conflits armés, arrivent en 4^{ème} position, avec plus de 270 millions de USD, de loin supérieures aux ressources affectées aux questions cruciales des infrastructures, de l'accès à l'eau et à l'énergie. En ordre de grandeur, les interventions d'urgence ont attiré près de 6,5 fois plus de ressources que l'accès à l'énergie (ODD 7). Ce Rapport est de 4 pour la protection de l'environnement et de 2 pour les infrastructures.



Financement innovant. La diversification des sources de recettes constitue un gage de la mise en œuvre réussie des ODD. Dans cette veine, les spécialistes se mettent d'accord qu'il faut accorder de l'importance au financement innovant, regroupant des sources des recettes non traditionnelles. La RDC a mis en œuvre certaines initiatives pour mobiliser le financement innovant mais les succès restent très maigres. L'initiative récente de la taxe RAM en est une illustration. Ces échecs sont imputables à une mauvaise allocation de ces recettes. Il est donc temps de repenser ce mode de financement et des modalités y afférentes.

Dette publique. La RDC est l'un des pays avec une dette publique très faible. Les données récentes indiquent que le stock de la dette représente moins de 10% du PIB. Ce qui laisse à la RDC des marges appréciables pour s'endetter et financer son développement. Néanmoins, il faut se rendre à l'évidence que pour s'endetter l'Etat doit s'assurer de la qualité de la dépense et un effet de levier important pour s'assurer un retour sur investissement. Sans cela, tout endettement ne peut que conduire à des effets néfastes que le pays a connus dans son passé récent.

Stratégie de financement de la feuille de route

Dégager un espace budgétaire

La RDC a connu une hausse significative des recettes intérieures au cours de deux dernières années, soutenue par un accroissement sans précédent de la production de cuivre qui a dépassé 2,4 millions de tonnes en 2022 et une bonne tenue des cours. En 2022, le pays a dépassé 11 milliards de USD des recettes intérieures, dont plus de 40% tirées des mines. Ce niveau sans précédent et de toute vraisemblance avec une part non négligeable de la conjoncture, devrait permettre de financer des projets à forts impacts et de lutte contre la pauvreté. Malencontreusement, près de 40% de ces recettes ont été allouées aux frais de fonctionnement et 30% à la rémunération. Les dépenses en capital n'ont été que de moins de 3%. En d'autres termes, les dépenses relatives aux frais de fonctionnement de 2022 équivalent à l'ensemble des recettes courante de 2020 et re-

présentent plus 67% de celle de 2021. Pour rappel, les frais de fonctionnement ont été en dessous de 29% en 2021 et de 16,5% en 2020.

Il ne fait aucun doute qu'une telle structure de la dépense publique ne saurait permettre au pays d'enregistrer des progrès dans la mise en œuvre des ODD. Il est donc urgent et crucial que l'Etat repense sa dépense publique pour se donner de l'espace budgétaire afin d'investir dans les secteurs porteurs de croissance et de bien-être. Cet espace peut être créé en réduisant drastiquement les dépenses non prioritaires, telles que les frais de fonctionnement et en nettoyant le fichier de la paie. Pour illustration, si les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 25% en 2022, l'Etat allait dégager près de 2 milliards de USD. Ce qui équivaut à près de 2 000 kilomètres de route praticables toute l'année ou encore 4 centrales hydroélectriques de 100 MW au moins.

Pour accélérer les progrès vers les ODD, il est recommandé au Gouvernement de porter les dépenses en capital à 15% au moins. Aussi, afin de ne pas gaspiller les recettes exceptionnelles liées à une bonne conjoncture internationale, le Gouvernement devra s'impliquer à mettre en place un fonds souverain digne de ce nom, incluant tant le volet stabilisation que le volet épargne. Il est donc recommandé de revoir l'actuel fonds minier.

Réaffecter des ressources intérieures non budgétaires

Hormis les recettes courantes, la RDC mobilise plusieurs autres sources des recettes intérieures, principalement à travers plusieurs services publics, en termes de taxes et autres retenus. Pour illustration, dans les droits de douanes et le prix du carburant à la pompe, plusieurs services publics en sont bénéficiaires. Ces retenues sont diverses et nombreuses, finançant des structures et fonds sans impacts réels sur le processus de développement et échappant parfois au contrôle.

Nul doute que les recettes courantes seules et autres sources traditionnelles ne sauront couvrir l'ensemble des besoins liés aux ODD. L'Etat peut donc recenser l'ensemble des taxes et autres retenus en faveur des services publics et orienter sur ces ressources ou une partie vers les dépenses utiles ou les encadrer pour qu'elles concourent effectivement aux objectifs fixés à priori. De telles initiatives



ont été entreprises dans le passé et ont permis à l'Etat de se doter des ressources substantielles pour investir, notamment dans les infrastructures.

Alignement des Agences du Système des Nations Unies

Les Agences du Système des Nations Unies constituent, chacune suivant ses missions, des partenaires de premier plan pour la RDC. Elles appuient le Gouvernement mais aussi les autres parties prenantes tant sur le plan technique (Conseil, études, etc.), matériel que financier. Bien que proportionnellement faible par rapport à d'autres ressources de l'aide, avec une moyenne de 5% au cours de sept dernières années, les ressources ont un impact crucial principalement sur les vulnérables. Les ressources des Nations-Unies sont aussi celles qui contribuent le plus au renforcement des institutions et du cadre programmatique, crucial pour une mise en œuvre efficace des ODD.

Dans le cadre de la présente feuille de route, il est donc crucial que les Nations-Unies soient mises à contribution. La feuille de route regorge plusieurs actions touchant sur les questions institutionnelles afin d'appuyer l'accélération des ODD. Ces actions cruciales pour le succès, devront attirer une attention particulière des Agences des Nations-Unies. Au-delà, les Nations-Unies devront aussi accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre des politiques publiques suivant les missions de chaque Agence.





CADRE DE SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FEUILLE DE ROUTE



Il est important de reconnaître que la réussite de cette feuille de route est tributaire du mécanisme de suivi, évaluation et examen. Un meilleur mécanisme permettra d'améliorer les responsabilités, identifier les difficultés et définir les bonnes pratiques, tout en soutenant la collaboration et la mobilisation des ressources. Le processus de suivi, évaluation et examen joue donc un rôle déterminant dans l'orientation et le renforcement de la mise en œuvre de la feuille de route.

S'appuyant sur les expériences passées, un mécanisme intégré de suivi, évaluation et examen de la présente feuille de route a été préconisé. Il s'appuiera sur le plan d'action d'accélération des ODD 2024-2027 qui soutient la mise en œuvre de la feuille. Il consistera à : (i) la mise en place d'un système permanent et efficient d'information sur le développement durable ; (ii) des outils appropriés pour un suivi régulier des indicateurs économiques, financiers et sociaux retenus dans le plan d'action; (iii) un suivi trimestriel/annuel de l'exécution des mesures prévues dans le Plan d'action, accompagné des recommandations et des propositions d'actions correctrices si nécessaire ; (vi) un système de communication efficient, qui peut prendre la forme de point de presse, d'émissions télévisées, de débats et autres formes de communication sur le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route et (vii) selon les cas, des études spécifiques sur la problématique de la croissance, de l'emploi et du développement durable ou sur l'impact des politiques, programmes et projets mis en œuvre.

Le cadre institutionnel du dispositif de suivi-évaluation de la feuille de route couvre deux niveaux, Comité Technique de Pilotage (CTP-ODD) et le Comité national de coordination (CNC-ODD).



Le Comité national de coordination (CNO-ODD)

Le CNO-ODD est présidé par le Ministre ayant le Plan dans ses attributions. Il est secondé dans cette fonction par trois Vice-présidents respectivement le Directeur de Cabinet Adjoint du Chef de l'Etat en charge des questions de développement humain et de l'environnement, le Directeur de Cabinet du Premier

Ministre et le Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies. Le Secrétariat de la CNO-CDA est assuré par le Coordonnateur National de l'Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD). Le CNO-ODD est chargé de donner les grandes orientations pour la coordination de la mise en œuvre de la feuille de route et de son Plan d'action ainsi que du suivi-évaluation. Il est aussi l'instance de dialogue politique entre le gouvernement, les PTF et les autres acteurs de développement.

Il est composé des membres du Gouvernement, des PTF, des représentants des OSC, et des représentants du secteur privé. Le CNC-ODD se réunit au moins quatre fois l'an, en raison d'une réunion ordinaire par trimestre. Les réunions ont pour objet l'examen des réalisations de la feuille de route, de son Plan et des priorités futures. Elles se fondent sur les Rapports trimestriels devant être produits par le CTP-ODD. Le CNC-ODD est aussi l'entité de coordination de la participation de la RDC dans les processus mondiaux et régionaux de suivi et examen des ODD.

Le CNC-ODD rend compte de ses activités au Président de la République, Chef de l'Etat et Chef du Gouvernement, en Conseil des Ministres.



Le comité technique de Pilotage du Suivi et l'Evaluation (CTP-ODD)

Le Comité Technique de Pilotage du Suivi et l'Evaluation de la mise en œuvre de la feuille de route d'accélération des ODD (CTP-ODD) est l'organe technique et opérationnel du Comité National de Coordination (CNC-ODD). A ce titre, il a pour fonction la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et de son Plan d'action. Il est présidé par le Coordonnateur National de l'Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD).

Le CNC-ODD est structuré en six sous-commissions, correspondant aux six axes de la feuille de route. Chaque commission a à sa tête un Président issue de l'Administration et Vice-Président issu des Organisations du Système des Nations-Unies. Son secrétariat est assuré par un Expert de l'OCDD afin faciliter l'ac-

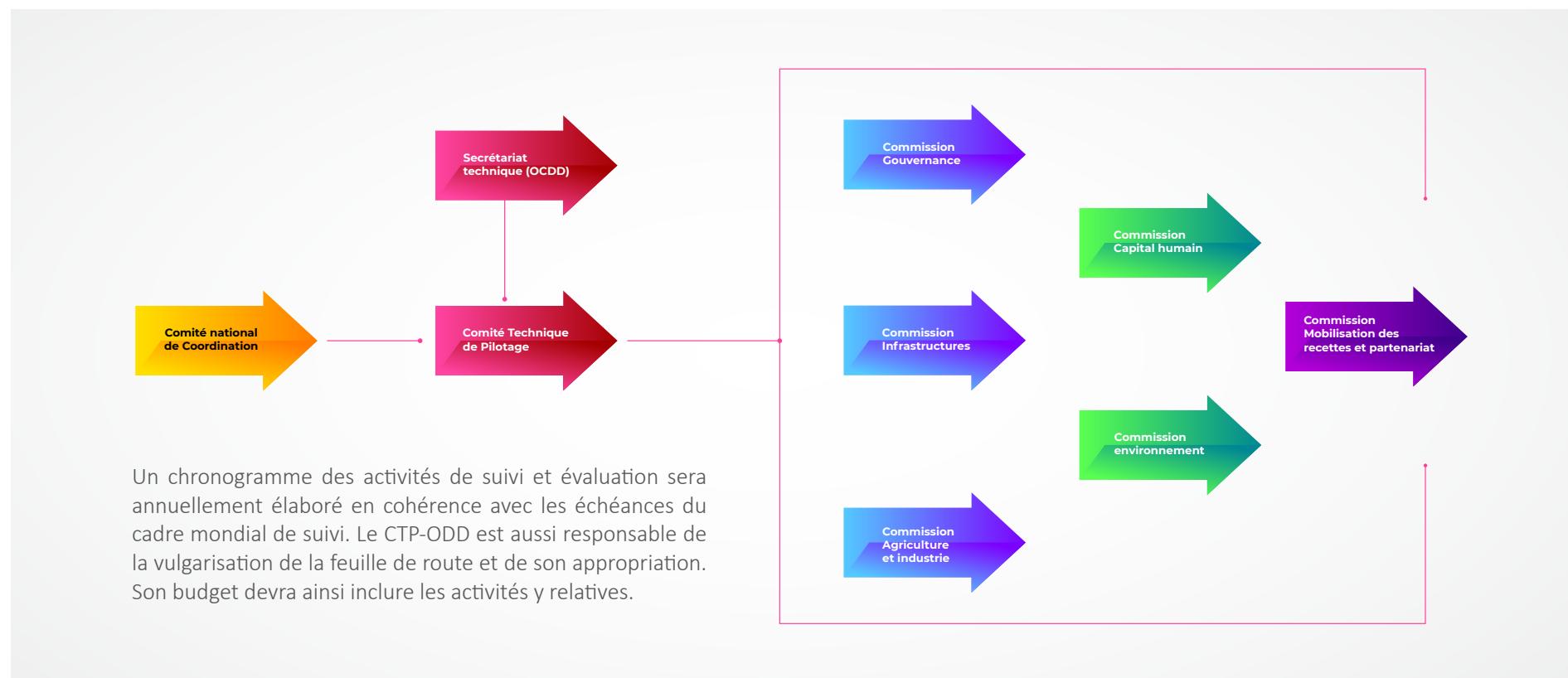


cès à l'information publique.

Les membres des commissions sont essentiellement les représentants des ministères, notamment les DEP et services spécialisés, le secteur privé, les organisations de la société civile et les Agences du SNU. Le rapportage des activités du Comité technique de Pilotage et du Suivi et évaluation est assuré par l'OCDD. Le CTP-ODD se réunit quatre fois l'an pour examiner la performance dans la mise en œuvre de la feuille de route et de son plan d'action. Les membres de diffé-

rentes commissions sont d'office membres de la CTP-ODD. Les commissions se réunissent au moins une fois tous les deux mois et produisent un rapport trimestriel à transmettre CTP-ODD. Ce Rapport devra comprendre : (i) actions de la feuille de route se rapportant à l'axe qui ont été réalisées, (ii) les actions non réalisées ; (iii) les problèmes ou blocages rencontrés, et (iii) la proposition des mesures pour remédier aux problèmes ou blocages. Le Rapport du CTP-ODD découle de la compilation des Rapports des Commissions. Le Rapport du CTP-ODD sera transmis au CNC-ODD.

Figure 2 : Cadre institutionnel du suivi et évaluation de la feuille de route



ANNEXES : MATRICE DES REFORMES ET ACTIONS URGENTES ACCÉLÉRATRICES DES ODD EN RDC

PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 0 4	2 0 5	2 2 6	2 2 7	2 0 8	2 0 9	2 0 0	
						2 0 4	2 0 5	2 2 6	2 2 7	2 0 8	2 0 9	2 0 0	
OBJECTIF 1. ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE													
<p>La pauvreté recule, mais elle baisse faiblement, passant de 56,2% en 2020 à 54,4% en 2022 au seuil national de 1,25\$. Au seuil international, elle est passée de 74,7% à 72,3% pour la même période. En absolu le nombre de pauvres croît fortement.</p> <p>La protection sociale reste encore embryonnaire, estimée à moins de 10%. Les avancées ont été obtenues dans le volet contributif (pensions, les risques professionnels, les prestations aux familles) avec la redynamisation de la CNSSAP (Et la CNSS). Le volet non-contributif reste principalement composé de programmes d'intervention d'urgence en réponse aux crises humanitaires dont le besoin qui s'élève à 2,3 milliards \$US, n'a été couvert qu'à hauteur de 233,4 millions de dollars américains. Il existe aussi des programmes sociaux visant à générer les transferts pour le développement du capital humain et physique du ménage.</p>	REFORCER LE CADRE POLITIQUE ET STRATÉGIQUE DU RÉGIME DE LA PROTECTION SOCIALE	<p>Développer et mettre en œuvre la politique nationale du socle de protection sociale</p> <p>Finaliser toutes les mesures d'application de la loi 16/009 du 15 juillet 2016 fixant les règles relatives au régime général de la sécurité sociale</p> <p>Etendre le comité de coordination de la CSU et le FSS dans les autres provinces</p>	<p>Document de la politique nationale mis à jour ; Proportion de la population couverte par les socles de protection sociale</p> <p>Nombre des mesures élabo-rées</p> <p>Nombre de provinces couvertes par les institutions et structures de la CSU</p>	\$p2 000 000 000,00 \$14 600,00 \$4 600 000,00	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale ; Ministère des Affaires sociales Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale ; Ministère du Travail et Emploi Min de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale								
	REFORCER LE CADRE OPÉRATIONNEL RÉGIME NON CONTRIBUTIF DE LA PROTECTION SOCIALE	<p>Adopter la Loi fixant les principes fondamentaux de la protection sociale, des indigents et vulnérables en RDC</p> <p>Développer et mettre en œuvre des stratégies de protection sociale non-contributives</p> <p>Mettre en place un programme national des filets sociaux</p>	<p>La loi est adoptée par le parlement et promulguée</p> <p>Documents des stratégies de protection sociale validés par les parties prenantes</p> <p>Document du programme national des filets sociaux élaboré, validé et mis en œuvre</p>	\$p175 000,00 \$p1 000 000 000,00 \$p1 000 000 000,00	Ministère des Affaires sociales Ministère des Affaires sociales ; Ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale Ministère des Affaires sociales								



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 2. ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

<p>L'insécurité alimentaire continue de sévir en RDC et une bonne partie de l'aide humanitaire en est consacrée. 66% de la population congolaise vivent dans une insécurité alimentaire modérée à sévère ; 43,7% (16%, 2022, Cf. PAM, a harmoniser) sont dans une situation d'insécurité alimentaire sévère et 41,8% d'enfants de moins de 5 ans étaient en 2018 en retard de croissance.</p> <p>Plusieurs programmes (19 précisément) et actions sont conduits afin d'endiguer la malnutrition et ses conséquences. En dépit de ces interventions conjoncturelles, il est clair que pour mettre un terme à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, des efforts importants devront être orientés vers la relance de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Malencontreusement, l'aide à l'agriculture représente une tendance à la baisse depuis son pic en 2019.</p>	INVESTIR DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET RENFORCER LES RECHERCHES AGRICOLES APPLIQUÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SEMENCES ET GÉNITEURS AMÉLIORÉS	Construire et réhabiliter des centres de l'alevinage (un centre par province)	Nombre des centres construits Nombre des centres réhabilités	\$21 000 000,00	Ministère de Pêche et Elevage							
		Construire les centres de multiplication des géniteurs par provinces	Nombre des centres construits Nombre des centres réhabilités	\$63 897 267,77	Ministère de Pêche et Elevage							
		Renforcer les instituts de recherche agricole	Nombre des instituts de recherche renforcés	\$87 000 000,00	Ministère de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Agriculture							
		Renforcer les centres de multiplication des semences, dont le Centre d'Adaptation et de Production des Semences Améliorées (CAPSA) et le Centre de Recherche Maïs (CRM)	Nombre des centre de production des semences renforcés	\$30 000 000,00	Ministère de l'Agriculture; Ministère de la Recherche scientifique							
		Implanter 4 parcs agro-industriels sur la base des Partenariats Publics-Privés	Nombre de parcs Agro-industriels implantés	\$600 000 000,00	Gouvernement							
	RENDRE OPÉRATIONNEL LE FONDS DE FINANCEMENT AGRICOLE POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE	Mettre en place une banque de développement agricole	Nombre des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs enregistrés	\$200 000 000,00	Ministère de l'Agriculture ; Ministère de Pêche et Elevage							
		Mettre en place un registre national des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs	Le registre des agriculteurs est mis en place Nombre d'agriculteurs enregistrés	\$13 000 000,00	Ministère de l'Agriculture							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2023
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	------	------	------	------	------	------	------



OBJECTIF 2. ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

<p>L'insécurité alimentaire continue de sévir en RDC et une bonne partie de l'aide humanitaire en est consacrée. 66% de la population congolaise vivent dans une insécurité alimentaire modérée à sévère ; 43,7% (16%, 2022, Cf. PAM, a harmonisé) sont dans une situation d'insécurité alimentaire sévère et 41,8% d'enfants de moins de 5 ans étaient en 2018 en retard de croissance.</p> <p>Plusieurs programmes (19 précisément) et actions sont conduits afin d'endiguer la malnutrition et ses conséquences. En dépit de ces interventions conjoncturelles, il est clair que pour mettre un terme à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, des efforts importants devront être orientés vers la relance de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Malencontreusement, l'aide à l'agriculture représente une tendance à la baisse depuis son pic en 2019.</p>	RENFORCER LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION, PRINCIPALEMENT DANS LES MILIEUX RURAUX	Mettre en œuvre un Programme National d'Alimentation Scolaire afin d'étendre les cantines scolaires dans toutes les écoles publiques et conventionnées	Nombre de repas distribués par jour Nombre d'enfants bénéficiant des repas gratuits	\$683 984 898,00	Programme National de Nutrition							
		Promouvoir l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) dans les 145 territoires	Nombre d'enfants de 6-23 mois reçoivent au moins la diversité alimentaire minimum et la fréquence minimum des repas	\$57 000 000,00	Programme National de Nutrition ; Programme National de santé de la Reproduction							
	RENFORCER ET REFORMER LE SECTEUR DE LA PÊCHE ET ELEVAGE	Adoption d'une nouvelle Loi sur la Pêche et l'élevage ainsi que les mesures d'application y relative	Loi adoptée et promulguée Nombre de mesures d'application adoptées	\$650 000,00	Assemblée Nationale ; Ministère de l'Agriculture							
		Mettre en place le cadastre agro-pastoral	Un cadastre agro-pastoral est mis en place	\$14 000 000,00	Ministère de l'Agriculture ; Ministère de Pêche et Elevage							
	RENFORCER LE SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE EN AGRICULTURE, PÊCHE ET ÉLEVAGE (SYSTÈME D'ALERTE, DE PRÉVENTION, GESTION ET DE CONTRÔLE DES MALADIES HUMAINES ÉPIZOOTIQUES ET ZOONOTIQUES ET VÉGÉTALE, Y COMPRIS LA VACCINATION)	Mettre en place le système de surveillance numérique dans le secteur agricole	Une base des données de haute fréquence et autres informations pertinentes est construites	\$54 400 000,00	Ministère de l'Agriculture ; Ministère de Pêche et Elevage							
		Améliorer la chaîne des valeurs animales et halieutiques	Proportion des terres arables mises en valeur annuellement	\$82 500 000,00	Ministère de l'Agriculture ; Ministère de Pêche et Elevage							
	DÉSENCLAVER LES ZONES (BASSINS) DE PRODUCTION ET L'INTERCONNECTER AUX ROUTES PROVINCIALES, NATIONALE ET AUTRES VOIES DE COMMUNICATION (MARITIME ET FERRÉ)	Construire et réhabiliter les routes de dessertes agricoles	Une base des données de haute fréquence et autres informations pertinentes est construites	\$10 000 000 000,00	Ministère du Développement Rural, Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction							
		Mettre en place, capaciter et équiper les brigades communautaires pour l'entretien et la maintenance des RDA (cantonnage manuel)	Nombre des brigades communautaire opérationnel par territoire	\$1 548 000 000,00	Ministère du Développement Rural ; Office des Voies de Desserte agricole (OVDA)							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 3. PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

<p>La santé maternelle et infantile demeure à des niveaux très inquiétants. Les estimations les plus récentes font montrer un taux élevé de la mortalité maternelle, de l'ordre 547,4 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes en 2020 (Enquête IGME 2020). Quant à la mortalité infantile, elle s'élève à 70 pour 1000 naissances vivantes (Enquête MIICS 2018) dont 14% représentent les nouveau-nés. En dépit des progrès importants réalisés dans la santé maternelle au cours de la décennie passée, la prévalence contraceptive demeure faible (15.5%, FPET 2020). Les adolescentes et les jeunes sont les plus exposés suite à des complications pendant la grossesse et lors de l'accouchement.</p> <p>Le paludisme, le VIH, la tuberculose et l'hépatite sont aussi à des niveaux élevés. En 2021, plus de 21 millions de cas de paludisme ont été enregistrés dont 10 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans. A contrario, l'incidence du paludisme a augmenté de 3,05% et demeure l'une des maladies les plus meurtrières, avec en 2021, 22.729 décès dont 67% d'enfants de moins de 5 ans. Les ressources publiques destinées à lutte contre</p>	<p>RENFORCER LE SYSTÈME DE SANTÉ EN RÉFÉRENCE À L'ORDONNANCE-LI N° 23/006 DU 03 MARS 2023 MODIFIANT ET COMPLÉTANT LA LOI N° 18/035 DU 13 DÉCEMBRE 2018 FIXANT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX RELATIFS À L'ORGANISATION DE LA S.P.</p>	Accorder la dotation initiale aux 6 établissements de facilitation de la couverture santé universelle pour la mise en œuvre effective	Proportion de la dotation allouée aux 6 établissements	\$53 739 428,00	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale							
		Collecter des cotisations pour l'ensemble des régimes (Assurance maladie obligatoire, prise en charge des indigents et vulnérables) / CSU	Nombre des textes signés Montant total des cotisations collectées Nombre des cotisants	\$940 161 710,00	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale							
		Extension de la gratuité de soins de santé des femmes enceintes, des accouchées et les nouveau-nés dans les 26 provinces	Nombre d'établissements accrédités ayant contractualisé avec le FSS	\$1 200 000,00	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale							
		Mettre en place des pools des formateurs en thématiques SR y compris la PTME dans les 26 DPS avec l'approche mentorat-clinique pour Etendre l'offre des services SR et VIH dans tous les établissements de soins de santé	Nombre des formations des formateurs en Mentorat clinique organisées	\$11 645 300,00	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale							
		Mettre en place un Conseil National Multisectoriel pour l'élimination du paludisme (voir Plan stratégique national de lutte contre le Paludisme 2024-2028)	Nombre des réunion trimestrielle organisées	\$0,00	Primature et Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale							
		Accroître considérablement le financement national alloué à la lutte contre la tuberculose et VIH au prorata de 1 million USD par province.	Fonds interne alloué à la riposte au VIH passe de 3% à 45% d'ici à 2027	\$676 000 000,00	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0	
OBJECTIF 3. PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE													
le paludisme, ont accru de 15% en moyenne au cours de deux dernières années. La plus grande part de ce décaissement est consacrée à la distribution des MILD. La persistance de la pandémie COVID-19 n'a pas permis la réalisation optimale des activités planifiées. En sus, l'augmentation du nombre de MILD distribué n'a pas permis de lever totalement le défi. Il s'observe une nette déconnexion entre la distribution des MILD et les cas du paludisme, suite à la non-utilisation par les ménages. A peine 44,1% de la population ont accès aux Moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) selon les données de MICS-Palu 2018. Aussi, ceux qui détiennent les moustiquaires ne l'utilisent pas correctement. Par ailleurs, l'Etat a, en 2021, actualisé les directives de prise en charge des cas de paludisme et élaboré les fiches techniques de prise en charge (Traitement multi drogues, introduction des vaccins antipaludiques).		Améliorer la couverture vaccinale de 65 à 80%	Proportion des structures sanitaires organisant les activités de vaccination selon un horaire adapté.	\$2 330 740 385,00	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale								
Quant au VIH, selon les estimations du Spectrum 2024 (version 6.34) l'on observe la réduction des nouvelles infections à 27% (de 2015 à 2024). Les mesures prises pour ralentir la propagation du virus s'inscrivent dans le		Améliorer la couverture de la chaîne du froid de 85% à 100% et en assurer la maintenance	% des Zones de Santé et Etablissement de Santé dotés en équipement matériel de chaîne de froid Taux d'amélioration de la couverture de la chaîne du froid	\$30 260 000,00	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale								
		Introduire les nouveaux vaccins pour la réduction des maladies à forte ampleur épidémiologique (Anti-palu, HPV, RR, Méningite à méningocoque, fièvre typhoïde, hépatite B à la naissance)	Nombre de nouveaux vaccins introduits	\$5 174 769,00	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale								
		Développer l'industrie pharmaceutique locale (médicaments, vaccins, produits des diagnostics, intrants et dispositifs essentiels y compris les intrants nutritionnels et du VIH) sur la base du Partenariat Public-Privé (PPP).	Nombre d'usine de production des médicaments et matériels médicaux installées et fonctionnelles	\$2 000 000 000,00	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale								
		Produire localement les matériaux de mobilité (cannes blanches, chaises roulantes, béquilles, canne canadienne, etc.) lunettes, pomades ainsi que les produits dermatologiques,	Nombre d'usines ou PME produisant des matériaux de mobilité	\$139 960 020,00	Ministère des Personnes Vivant avec Handicap et Autres Groupes Vulnérables								



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 0 4	2 0 5	2 0 6	2 0 7	2 0 8	2 0 9	2 0 3
 OBJECTIF 3. PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE												
<p>cadre de l'objectif 95-95-95. A ce jour, 87% des PVVH connaissent leur statut VIH +, 86% des PVVH ayant connaissance de leur statut VIH + sont sous ARV et 77% d'entre elles ont une charge virale supprimée, sachant que l'accès à cette dernière est autour de 38%.</p> <p>La Tuberculose (TB) demeure encore un grand problème de santé publique en République Démocratique du Congo (RDC), avec une incidence estimée qui est passée entre 2021 à ce jour de 324 à 318 cas pour 100 000 habitants. Au niveau mondial, la RDC reste comptée parmi les 11 pays à lourde charge de la Tuberculose, de la coïnfection TB- VIH et de la TB pharmaco résistante. En 2022, la RDC a enregistré 248.834 patients de la TB, soit 70% de taux de notification avec un succès thérapeutique de 95%. De ces 248.834 patients, on déplore malheureusement 2% de décès soit près de 4 186 personnes. Selon une étude portant sur des coûts catastrophiques supportés par les personnes atteintes de TB réalisée en 2019, 56 % des ménages portent la charge économique de la TB en RDC.</p> <p>L'ambition du gouvernement est de mettre en place la couverture santé universelle (CSU). Une feuille de route y afférente a été élaborée et des institutions clés ont été mises en place conformément à l'ordonnance-loi. Celle-ci devrait se caractériser par des réformes structurelles dans l'ensemble du secteur et des actions, notamment la construction, la réhabilitation des infrastructures, le renforcement en équipements médicaux et approvisionnement en médicaments, des formations sanitaires ainsi que la réduction sensible du coût de l'hospitalisation.</p>												



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 4. ASSURER À TOUS UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE, INCLUSIVE ET DE QUALITÉ ET DES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

<p>Depuis 2019, la RDC a lancé la réforme de la gratuité de l'enseignement de base. Des centaines des milliers d'enfants autrefois exclus ont accédé au système scolaire. Toutefois, les résultats sont encore mitigés. De manière générale, près de 1/3 d'enfants scolarisés en primaire ne finissent pas ce niveau. Sur un total de 446.243 enseignants du primaire, seuls 372.900 enseignants sont pris en charge par le trésor public, soit 84%.</p> <p>La qualité de l'éducation reste aussi problématique : Le PASEC 2019 indique que 81,1% des élèves ayant fait les tests, en fin de cycle primaire, se situent sous le seuil des compétences en mathématique et 72,9% des élèves se situent sous le seuil de compétences en lecture. Les résultats de CIEAS révèlent aussi des problèmes majeurs de qualité. Globalement, l'indice de parité se détériore gravement avec le niveau de scolarisation, s'établissant à moins de 0,33 dans l'enseignement supérieur.</p> <p>Autant la réforme de la gratuité a sans doute récupéré les enfants non scolarisés, autant elle a généré d'autres problèmes dans le système éducatif, parmi lesquels une pression sur les infrastructures et le rapport élèves/</p>	MISE EN PLACE DE LA CLASSE DU PRÉ PRIMAIRE	Prévoir une classe pré primaire dans chaque nouvelle école primaire à construire	Nombre de classes pré primaires construites et équipées dans les nouvelles écoles primaires à construire	\$19 200 000,00	Ministère de l'Education et Nouvelle Citoyenneté							
		Créer et ajouter une classe pré primaire dans toutes les écoles primaires publiques existantes sur l'ensemble de la République conformément à la loi cadre	Nombre de classes pré primaires construites et équipées dans les écoles primaires existantes	\$19 200 000,00	Ministère de l'Education et Nouvelle Citoyenneté							
	MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Développer la politique nationale de la formation professionnelle	Document de politique nationale de la formation professionnelle disponible	\$450 000,00	Ministère de la Formation Professionnelle							
		Améliorer l'offre de la formation professionnelle et l'apprentissage des métiers des PVH-APV	Nombre de centres de formation professionnelle construits et équipés tenant compte des PVH et APV Taux d'emploi des PVH-APV	\$108 268 425,00	Ministère de la Formation Professionnelle ; Ministère de l'Emploi et Travail							
		Assurer une formation professionnelle inclusive de qualité ciblant les personnes vivant avec handicap et autres groupes vulnérables	Nombre de centres réhabilités et équipés en tenant compte de PVH et APV	\$2 375 000,00	Ministère de la Formation Professionnelle							
	GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET AMÉLIORATION DU BUDGET DU SECTEUR ÉDUCATIF	Rendre gratuit l'enseignement ou les formations ciblant les personnes vulnérables : peuples autochtones, enfants avec handicap (albinos, handicap physique), enfants vivant en situation difficile	Nombre de personnes vulnérables couvertes par la gratuité de la formation et enseignement	\$0,00	Ministère des Affaires sociales							
		Augmenter les capacités d'accueil, y compris des établissement d'enseignements et de formation de personnes vivant avec handicap : écoles, salles, bâtiments, enseignants	Nombre de salles de formation et enseignement des PVH-APV Nombre des territoires dotés d'au moins une institution de formation et enseignement des PVH-APV	\$1 754 633 380,00	Ministère de l'Education, Ministère des Personnes Vivant avec Handicap et Autres Groupes Vulnérables, Ministère de la Formation Professionnelle							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 6	2 0 2 7	2 0 2 8	2 0 2 9	2 0 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------



OBJECTIF 4. ASSURER À TOUS UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE, INCLUSIVE ET DE QUALITÉ ET DES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

<p>enseignants qui est en forte hausse. Dans le cadre du Programme d'appui à la réforme du secteur de l'éducation de la RDC (ACCELERE !2), des projections en termes de besoins d'ici à 2030 ont été produites pour tenir la promesse de la gratuité de l'enseignement. Il en ressort qu'il faudra nécessairement 186.357 enseignants supplémentaires pour l'école primaire publique, la 7ème et la 8ème éducation de base publique, 128.607 nombres de classes pour les mêmes niveaux d'éducation et 29.930 nouvelles écoles à construire.</p> <p>L'accès à l'enseignement supérieur en RDC est très limité. Les effectifs d'étudiants représentent, en 2019-2020, 6,4% du nombre des jeunes âgés de 18 à 22 ans, avec 574 étudiants pour 100 000 habitants en 2019-2020, un des faibles taux en Afrique.</p>	LANGUES NATIONALES COMME MEDIUM DE L'ENSEIGNEMENT	Redynamiser la mutuelle de santé des enseignants en l'alignant sur les dispositions de la Loi sur la CSU	Nombre d'enseignants couvertes par la mutuelle	\$0,00	Ministère de l'Education ; Ministère de la Prévoyance Sociale							
		Faire passer à 30% la part du budget national alloué au secteur éducatif	Proportion des dépenses de l'éducation dans le budget de l'Etat	\$0,00	Ministère du Budget, Ministère de l'Education, Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire							
	MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ASSURANCE QUALITÉ ET PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNANTS	Développer la politique nationale de la formation professionnelle	Nombre d'enseignants qui ont suivi une formation ou une séance de sensibilisation sur les langues locales	\$175 000,00	Ministère de l'Education ; Ministère de la Formation Professionnelle ; Ministère des affaires Sociales							
	MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ASSURANCE QUALITÉ ET PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNANTS	Mettre en place un programme annuel de renforcement des capacités des enseignants publics et privés	Proportion d'enseignants ayant suivi au moins les formations organisées à leur intention qui sont requises pour pouvoir enseigner au niveau pertinent dans un pays donné	\$18 507 500,00	Ministère de l'Education ; Ministère de la Formation Professionnelle ; Ministère des affaires Sociales							
		Mettre en place une formation intensive en Anglais des enseignants de tous les niveaux	Proportion d'enseignants ayant suivi au moins une formation en Anglais	A pourvoir	Ministère de l'Education ; Ministère de la Formation Professionnelle ; Ministère des affaires Sociales							
	RÉFORME DU SYSTÈME DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS AINSI QUE LE SUIVI SUR TERRAIN	Vulgariser le code de bonne conduite à tous les enseignants à travers toute la République	Proportion d'enseignants ayant des connaissances minimales du code de bonne conduite	\$365 000,00	Ministère de l'Education ; Ministère de la Formation Professionnelle ; Ministère des affaires Sociales							
		Sensibiliser les élèves et les parents sur l'existence de la ligne verte (178) pour l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique	Nombre de parents ayant connaissance de la ligne verte de l'EPST Nombre de parents ayant connaissance de la ligne verte de l'EPST Nombre d'appels reçus par la ligne verte	\$175 000,00	Ministère de l'Education ; Ministère de la Formation Professionnelle ; Ministère des affaires Sociales							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 4. ASSURER À TOUS UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE, INCLUSIVE ET DE QUALITÉ ET DES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

AMÉLIORATION DE L'OFFRE DANS LE SECTEUR DE L'ESU	AMÉLIORATION DE L'OFFRE DANS LE SECTEUR DE L'ESU	Doter chaque étudiant d'une carte universitaire et d'un numéro unique d'identification	Nombre d'étudiants ayant une carte et un numéro unique d'identification	\$2 305 026,00	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire							
		Appuyer les établissements classés dans la catégorie « intermédiaires »	Nombre d'infrastructures réhabilitées	\$12 320 000,00	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire							
		Implémenter les ISP dans les zones défavorisées	Nombre d'ISP construits ou réhabilités	\$28 500 000,00	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire							
	AMÉLIORATION DE L'INDICE DE PARITÉ ET DE L'ÉQUITÉ	Octroyer des bourses aux filles inscrites dans les filières STIM (science technologie, ingénierie et mathématique)	Nombre d'écoles secondaires sensibilisées	\$6 000 000,00	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire							
		Réduction de frais d'études en faveur des PVH	Quotient frais des PVH et frais ordinaires Nombre de PVH bénéficiant de la réduction	\$0,00	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire							
	AMÉLIORATION DE CONDITIONS D'ÉTUDES DES ÉTUDIANTS	Réhabiliter les infrastructures académiques existantes, y compris les homes des étudiants et les résidences du personnel académique et administratif	Nombre d'universités et Instituts Supérieurs construits réhabilités	\$200 000 000,00	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire							
		Construire les nouvelles infrastructures pour augmenter la capacité d'accueil	Nombre d'universités et Instituts Supérieurs construits	\$500 000 000,00	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 4. ASSURER À TOUS UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE, INCLUSIVE ET DE QUALITÉ ET DES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

	INTÉGRER LA DIMENSION GENRE ET DE L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS À TOUS LES NIVEAUX DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE Y COMPRIS LA FORMATION DES ENSEIGNANTS	Préparer un projet d'arrêté portant intégration du genre à tous les niveaux des programmes d'enseignement non formel	Arrêté portant intégration du genre à tous les niveaux des programmes d'enseignement MAS signé	\$0,00	Ministère des affaires Sociales							
		Préparer un projet d'arrêté portant intégration du genre à tous les niveaux des programmes d'enseignement et de formation Professionnelle	Arrêté portant intégration du genre à tous les niveaux des programmes d'enseignement FPM signé	\$0,00	Ministère de la Formation Professionnelle							
		Préparer un projet d'arrêté portant intégration du genre à tous les niveaux des programmes d'enseignement supérieur	Arrêté portant intégration du genre à tous les niveaux des programmes d'enseignement ESU signé	\$0,00	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
 OBJECTIF 5. PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DE TOUTES LES FEMMES ET FILLES												
L'accès des femmes aux postes des responsabilités a connu des avancées appréciables mais qu'il reste encore des marges importantes. Toutefois, il faudra différencier le type de postes et leur nature pour une meilleure appréciation. En général, les femmes sont moins représentées dans les postes électifs, tant au niveau national et encore plus au niveau provincial. S'agissant des autres postes de responsabilité politique, le pays a enregistré des progrès significatifs principalement au cours de trois dernières années au niveau national mais pas au niveau local. Les fortes inégalités entre les sexes sont aussi imputables à un accès limité aux femmes à l'enseignement secondaire et supérieur mais aussi aux discriminations en défaveur de la femme. A la fin des études secondaires, les femmes ne représentent que de 39,5% des diplômés de l'Examen d'Etat et 34% des licenciés. De même, tous les indicateurs de la qualité de l'éducation sont en défaveur des filles. Elles lisent moins bien et sont moins bonnes en calcul par rapport aux garçons. L'indice de compétence en lecture et en calcul est respectivement de 0,96 et 0,5.	LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES ET DE DISCRIMINATION A L'ÉGARD DE LA FEMME	Elaboration et mise en œuvre d'un nouveau Plan d'Action contre le mariage précoce et sa mise en œuvre	Nouveau Plan d'Action 2022-2026 élaboré et mise en œuvre. Plan d'action disponible et le nombre des cibles connus	\$36 250 000,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant							
		Instaurer la gratuité ou semi-gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur pour les filles	Niveau d'avancement de la mise en application de la gratuité ou semi-gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur pour les filles. La présence d'un acte légal autorisant la gratuité de l'enseignement secondaire en faveur des filles	\$603 005 000,00	Ministère de l'Education							
		Vulgariser tous les instruments juridiques et les stratégies nationales qui promeuvent les droits de la femme sur l'ensemble de la République	Nombre de campagnes menées pour la vulgarisation de tous les instruments juridiques. Nombre d'instruments vulgarisés, nombre de cibles atteintes.	\$36 250 000,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant							
		Lutter contre toutes les formes de violences et de discrimination basées sur le genre	Nombre de campagnes menées de sensibilisation et de support de communication développés pour lutter contre les violences et discriminations Document Politique Nationale Genre disponible	\$54 375 000,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant							
		Harmoniser nos lois internes aux traités et conventions ratifiées au niveau international et régional qui promeuvent les droits de la femme et de la jeune fille ;	Nombre de traités et conventions incorporés dans le droit interne promouvant les droits de la femme et de la jeune fille. Lois internes harmonisées disponibles	\$0,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant ; Parlement							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0	
						2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0	
OBJECTIF 5. PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXE ET L'AUTONOMISATION DE TOUTES LES FEMMES ET FILLES													
Par ailleurs, des niveaux élevés de fécondité ¹⁸ constituent un réel goulot d'étranglement pour l'émancipation des femmes en RDC. L'indice synthétique de fécondité se situe à 6,2, légèrement en baisse par rapport à 2010 (6,6). Le taux de natalité des adolescents reste à un niveau élevé malgré une baisse significative, s'établissant à 109 en 2018 contre 138 en 2010. Globalement, près de 18% des femmes de 15-19 ans ont déjà eu une naissance vivante et le taux de fécondité précoce est de 22%. Ainsi, malgré les progrès enregistrés, Nonobstant ces progrès, des efforts supplémentaires devront être fournis pour accroître l'offre des services de planification familiale.	VEILLER À LA PARTICIPATION DE LA FEMME AUX POSTES DE DECISION SELON SES COMPÉTENCES	Matérialiser l'installation et l'opérationnalisation des Centres Intégrés dans le Service Multisectoriel (CISM) sur l'ensemble de la République avec ses 4 guichets (médical, psycho social, juridique et judiciaire ainsi que la réinsertion socio-économique conformément au Décret N° 23/09 du 22/02/2023	Nombre de CISM installés sur l'ensemble du territoire	\$226 000 000,00	Gouvernement								
		Elaborer une nouvelle politique nationale sur le genre	Document de politique nationale du genre révisé et mise en œuvre	\$177 500,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant								
		Mettre en place un programme de récupération des filles-mères dans le système scolaire	Nombre des fille-mères qui intègrent le système scolaire	\$15 000 000,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant ; Ministère de l'Education								
		Signature du décret portant création organisation et fonctionnement du Conseil National Genre et Parité en RDC, CNGP et le Comité Interministériel conformément aux articles 28, 29,30 et 31 de la loi portant modalité d'application des droits de la femme et de la parité	Le décret portant création organisation et fonctionnement du Conseil National Genre et Parité en RDC est signé	\$0,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant								
		Révision de la Loi électorale pour instituer un quota des femmes au Parlement, dans les assemblées provinciales et ETDs	Un quotas de femmes est institué à tous les niveaux électifs	\$0,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant ; Parlement								



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
♀	OBJECTIF 5. PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXE ET L'AUTONOMISATION DE TOUTES LES FEMMES ET FILLES											
	RENFORCER LES MESURES SUR LES DROITS À LA SANTÉ SEXUELLE ET À LA REPRODUCTION	Mettre un système d'alerte téléphonique sur les dates probables de menstruation des jeunes filles	Des alertes téléphoniques sont mises en place via les réseaux téléphoniques Nombre de jeunes filles initiées et familiarisées avec les applications de suivi des règles. Nombre de jeunes filles inscrites pour la réception des alertes téléphoniques	\$500 000,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant ; Ministère des Postes, Téléphone et Nouvelles Technologies de l'Information et Communication							
		Mettre en place un programme de suivi et encadrement de la menstruation des élèves au primaire et secondaire, y compris la distribution gratuite des bandes hygiéniques réutilisables et des kits de contraception	Un programme de suivi et encadrement de la menstruation des élèves au primaire et secondaire est implanté Nombre de filles du primaire et secondaires couvertes par l'encadrement des menstruations Nombre des bandes hygiéniques distribuées	\$25 000 000,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant ; Ministère de l'Education							
		Renforcer les capacités des prestataires en technologies contraceptives pour l'offre des services de Planification Familiale de qualité y compris en situation humanitaire	Nombre de prestataires dont les capacités en technologies contraceptives ont été renforcées	\$2 600 000,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant ; Programme National de Santé de la Reproduction							
		Renforcer la formation des agents et la distribution à base communautaire des kit de contraception	Nombre d'Agents formés Nombre de kits distribués	\$13 000 000,00	Ministère du Genre, Famille et Enfant ; Programme National de Santé de la Reproduction							
	RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE PROGRAMME ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT	Finaliser et mettre en œuvre l'élaboration de la stratégie nationale de l'autonomisation économique de la femme.	Nombre des femmes ayant bénéficié d'un appui économique pour leur autonomisation Nombre des femmes ayant la compétence requise en numératie fonctionnelle	\$150 000 000,00	Gouvernement							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 6	2 0 2 7	2 0 2 8	2 0 2 9	2 0 3 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------



OBJECTIF 6. GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS DE FAÇON DURABLE

<p>Moins de 58% (le pourcentage a été contesté, il faut se référer à la Regideso) des congolais ont accès à une source améliorée d'eau potable, dont seulement moins de 40% de la population rurale. Par ailleurs, plus de 8 ménages sur 10 consomment une eau de boisson contaminée, essentiellement par la bactérie E-Coli. Cette contamination expose la population, particulièrement pauvre, à un risque permanent. L'eau, l'assainissement et l'hygiène constituent toujours le troisième facteur de risque associé à des décès ou à des invalidités dans le pays. Cette situation est imputable aux dysfonctionnements de la Regideso, à la pression démographique et à l'absence d'une institution étatique qui fournit de l'eau en milieu urbain, organisant l'approvisionnement en eau potable en milieu rural.</p> <p>La population urbaine de la RDC a crû de 25% entre 2015 et 2020. A ce jour, plus de 45% de la population congolaise vit en ville. Ce niveau devra dépasser le 50% en 2030, soit plus de 2 millions de personnes en plus chaque année. Cette urbanisation continue met une forte pression sur les infrastructures et services sociaux de base sans que l'offre ne s'améliorer. Tenant compte de ces</p>	ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'APPLICATION DE LA LOI RELATIVE À L'EAU	Prendre toutes les mesures d'application de la Loi relative à l'eau	Proportion des mesures d'application de la prévues qui sont adoptées et signées	\$230 004,00	Primature ; Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques ; Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; Ministère de la Santé ; Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; Provinces ; Entités Territoriales Décentralisées							
		Nommer les animateurs et opérationnaliser des structures mises en place dans le secteur de l'eau conformément à la loi y afférente (Office Congolais des Eaux (OCE), Autorité de Régulation du Service Public de l'Eau (ARSPE), etc.)	Actes réglementaires signés portant nomination des animateurs de structures de régulation et de gestion de l'eau ; Rapport des activités mensuels	\$0,00	Présidence ; Gouvernement							
		Accélérer l'implémentation de la Loi relative à l'eau au niveau provincial et local	Niveau d'avancement de la mise en œuvre de la Loi n°15/026 au niveau provincial et local	\$0,00	Gouvernement							
		Elaborer la politique nationale de gestion durable des ressources des eaux	Une politique nationale de Gestion Durable des Eaux est élaborée	\$175 000,00	Environnement							
		Adopter et mettre en œuvre la Politique Nationale de l'Eau	Document de Politique Nationale de l'eau adopté et mis en œuvre	\$0,00	Primature ; Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques ; Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; Ministère de la Santé ; Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; Provinces ; Entités Territoriales Décentralisées							
		Créer un Ministère de l'Eau qui devra gérer l'agenda de l'eau aujourd'hui réparti en 7 Ministères	Un Ministère unique de l'eau est créé, y compris son cadre organique	\$0,00	Gouvernement							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 6. GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS DE FAÇON DURABLE

<p>défis et au regard des contraintes et goulots d'étranglement que connaît la REGIDESO, l'option a été prise d'accélérer la mise en oeuvre effective de la Nouvelle Loi n°15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau. Elle a créé une base juridique en décentralisant le service de l'eau et promeut l'émergence des opérateurs autonomes alternatifs.</p>	REFORCER LES MESURES D'ASSAINISSEMENT DES VILLES	Construction et/ou aménagement des toilettes dans les bâtiments publics et endroits de masse	Nombre de latrines construites ou aménagés dans les bâtiments publics et endroits de masse	\$5 800 000,00	Gouvernements Provinciaux ; Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction							
		Mettre en place un Programme de construction des toilettes publiques améliorées au niveau local	Nombre des toilettes améliorées construites au niveau local	\$11 267 000,00	Gouvernements Provinciaux ; Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction							
		Doter des écoles qui en manquent des toilettes séparées des filles et des Garçons ainsi que des points d'eau potables	Nombre d'école ayant des latrines fonctionnels et assainis séparées filles-garçons Nombre d'école ayant des points d'eau potables	\$5 200 000,00	Ministère de l'Education ; Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction							
		Elaborer un stratégie nationale d'assainissement des villes	Une Stratégie nationale d'assainissement des villes élaborée	600 000\$	Ministère de l'Environnement et Développement Durable							
		Prendre les mesures d'application de la Loi N° 11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement telle que modifiée à ce jour	Niveau d'application des mesures relatives à la loi N° 11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement	\$0,00	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics, Ministère de l'Environnement et Développement Durable							
		Revisiter le programme d'assainissement national	Programme d'assainissement national revisité	\$177 500,00	Ministère de l'Environnement et Développement Durable, Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; Ministère de l'Aménagement du Territoire ; Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 0 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 0 3
	OBJECTIF 6. GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS DE FAÇON DURABLE	Créer les centrales de collecte et de valorisation des boues fécales Mettre en place un programme scolaire de sensibilisation sur l'assainissement	Nombre des centrales de collectes des boues fécales construites Nombre de campagnes de formation et de sensibilisation sur l'assainissement	\$210 000 000,00 \$177 500,00	Ministère de l'Environnement et Développement Durable Ministère de l'Education ; Ministère de l'Environnement et Développement Durable, Hygiène et Prévoyance Sociale							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 7. GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIALES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

<p>Plus de 70 millions de congolais, n'ont pas accès à l'électricité, principalement dans les zones rurales. Entre 1990 et 2022, la capacité installée de la Société Nationale d'Electricité (SNEL) n'a quasiment pas augmenté s'établissant à 2.579 MW. Qui plus est, suite à la vétusté de certains équipements tels que les turbines (production), transformateurs et lignes, l'exploitation abusive de certains équipements, la production réellement disponible n'est que de 1.440 MW, soit 55% de la capacité installée. Parallèlement, la population congolaise a triplé depuis 1990.</p> <p>Pour accroître l'offre énergétique, le Gouvernement de la RDC a accéléré la réforme visant la libéralisation du secteur de l'électricité. A ce jour, la part du secteur privé dans le secteur de l'électricité, bien qu'encore très modeste, ne cesse de croître, atteignant 392,58 MW, de l'offre globale de l'électricité. Les permis d'exploitation et d'importation d'électricité actuellement émis dépassent la capacité installée et se chiffrent à plus de 3.200 MW. Malgré ces efforts considérables, il importe d'indiquer qu'à ce rythme le taux de desserte risque de stagner au regard de la croissance démographique. Aussi, il faut noter que,</p>	PRIORISER LE FINANCEMENT DOMESTIQUE DU PROJET GRAND INGA.	Créer un fonds Inga financé par des ressources devant provenir de la redevance minière, des différents existants, du FPI et autres ressources innovantes.	Fonds Inga financé par des ressources devant provenir de la redevance minière, des différents existants, du FPI et autres ressources innovantes créé	A pourvoir	Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques							
		Lancer des obligations Inga (au niveau national et à la diaspora)	Volume des obligations lancées / acquises par les résidents et la diaspora dans le cadre du projet grand Inga Montant mobilisé via les obligations Inga	A pourvoir	Ministère des Finances							
ACCÉLÉRER L'OFFRE DE L'ÉLECTRICITÉ POURSUITENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE	Restructurer la SNEL et la scinder en trois entreprises : production, transport et distribution Sur la base des PPP, réhabiliter les centrales hydroélectriques existantes pour une production maximale et s'assurer de la qualité du réseau Organiser efficacement la concurrence sectorielle, en s'assurant que les tarifs de tous les opérateurs s'alignent sur les dispositions légales Construire des nouvelles infrastructures de production, de transport, de distribution et importation de l'électricité Elaboration et mise en œuvre d'un plan directeur d'électrification de la RDC est élaboré et mis en place	Restructurer la SNEL et la scinder en trois entreprises : production, transport et distribution	Plan de restructuration actualisé de la SNEL élaboré/produit/livré	\$177 500,00	Gouvernement							
		Sur la base des PPP, réhabiliter les centrales hydroélectriques existantes pour une production maximale et s'assurer de la qualité du réseau	Nombre des centrales hydroélectriques existantes réhabilitées	\$750 000 000,00	Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques							
		Organiser efficacement la concurrence sectorielle, en s'assurant que les tarifs de tous les opérateurs s'alignent sur les dispositions légales	Nombre des requêtes afférentes aux pratiques anticoncurrentielles et à celles de la concurrence déloyale traitées par la Commission de la concurrence	\$0,00	Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques ; Ministère de l'Economie Nationale							
		Construire des nouvelles infrastructures de production, de transport, de distribution et importation de l'électricité	Nombre des nouvelles infrastructures de production, de transport, de distribution et importation de l'électricité construites	\$1 500 000 000,00	Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques							
		Elaboration et mise en œuvre d'un plan directeur d'électrification de la RDC est élaboré et mis en place	Plan directeur d'électrification de la RDC est élaboré et mis en place	\$1 310 000 000,00	Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
 OBJECTIF 7. GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIALES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE												
le marché de l'énergie est naissant en RDC. Il mérite fondamentalement des actions pour soutenir sa consolidation et promouvoir sa croissance.		<p>Doter les moyens financiers à l'Agence Nationale d'Electrification et des Services Energétiques en Milieux Rural et Semi-Urbain (ANSER) pour mener sa politique de l'électrification en milieu rural et périurbain.</p> <p>Alimenter régulièrement le Fonds de Subventions aux ménages MWINDA afin d'accroître l'accès à l'électricité pour les ménages moins nantis</p> <p>Octroyer des titres pour les mini réseaux en milieux ruraux et périurbains sur la base des mesures incitatives exceptionnelles</p> <p>Actualiser et promouvoir les plans locaux d'électrification en milieu rural et péri-urbain en tenant compte du schéma national d'aménagement du territoire et des Plans urbains de référence</p> <p>Mise en œuvre d'un Programme d'Investissements Prioritaires 25-30 du secteur de l'Energie</p>	<p>Montant alloué annuellement à ANSER en proportion du budget de son plan d'action</p> <p>Montant alloué annuellement au fonds Mwinda</p> <p>Nombres des titres pour les mini réseaux en milieux ruraux et périurbains octroyés</p> <p>Nombre des PLE élaborés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets matures disponibles - Projets réalisés et réceptionnés - Opérateurs de Services énergétiques (privés-publics) positionnés sur des projets - Nombre d'unités de production et Sites d'Activités Economiques Electrifiés (SAEE) créées et développées accrus dans les territoires 	\$500 000 000,00 \$500 000 000,00 \$0,00 500 000\$ 7 000 000 000\$	Gouvernement Gouvernement Gouvernement, Autorité de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARE), Provinces Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques ; Agence Nationale d'Electrification et des Services Energétiques en Milieux Rural et Semi-Urbain (ANSER) ; Bureau d'Etude d'Aménagement et d'Urbanisme (BEAU), Ministère de l'aménagement du Territoire Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques ; Agence Nationale d'Electrification et des Services Energétiques en Milieux Rural et Semi-Urbain (ANSER) ; Autorité de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARE)							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0	
						2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0	
OBJECTIF 7. GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIALES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE													
		Financer les études de faisabilités de constructions et réhabilitations des centrales hydroélectriques, constructions des centrales solaires et des projets d'extension de réseaux afin d'enrichir la base de données	Etudes élaborées, Base de données enrichie en nombre d'études de faisabilités	\$5 000 000,00	Agence Nationale d'Electrification et des Services Energétiques en Milieux Rural et Semi-Urbain (ANSER)								
	FINALISER LES REFORMES EN COURS	Mettre en place un guichet unique pour l'électrification en milieu rural	- Guichet unique mis en place et opérationnel pour l'électrification en milieu rural - Nombre accru d'investisseurs dans le secteur suite à l'amélioration du climat des affaires et la réduction des tracasseries administratives	\$750 000,00	Primature								
		Allègements fiscaux et douaniers pour attirer le secteur privé	Nombre de projets et autres activités ayant bénéficié du régime fiscal, douanier et parafiscal des recettes non fiscales et de change conformément au Décret n° 15/009 du 28 avril 2015	\$0,00	Primature, Ministère du Plan & Ministère des Finances								
	PROMOUVOIR UNE ÉNERGIE DE CUISSON DURABLE POUR LUTTER CONTRE LA DÉFORESTATION	Instituer une TVA 0% sur les sources durables de l'énergie de cuisson, dont le Gaz	TVA 0% instituée sur les sources durable de l'énergie de cuisson, dont le Gaz	\$0,00	Primature ; Ministère des Finances								
	PROMOUVOIR TOUTES LES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE L'HYDROÉLECTRICITÉ ET DURABLE : SOLAIRE, ÉOLIENNE, BIOMASSE, GÉOTHERMIE ET GAZ NATUREL	Subvention sur l'Utilisation des Foyers améliorés en milieux rural et périurbain	Nombre des foyers améliorés utilisés	\$200 000 000,00	Agence Nationale d'Electrification et des Services Energétiques en Milieux Rural et Semi-Urbain (ANSER)								



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 8. PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

<p>La croissance du PIB a été, en 2022, la plus élevée depuis le lancement de l'Agenda 2030 soit 8,9%, avec comme corollaire une variation également importante du PIB per capita (5,5%). Le secteur minier a apporté une contribution non négligeable de l'ordre de 6,8 points à la croissance totale. La dépendance aux ressources naturelles, principalement le cuivre et le cobalt, reste une des caractéristiques principales de l'économie congolaise. Au cours de dix dernières années, le secteur extractif a représenté 27,6% du PIB. En conséquence, le pays reste très exposé aux chocs des cours des matières premières et le contenu en emploi de la croissance reste très faible. Ainsi, entre 2016 et 2020, l'économie congolaise a connu une perte de vitesse due essentiellement à la baisse des cours des matières premières.</p>	PROMOUVOIR UNE PRIORISATION INTERSECTORIELLE QUI COMBINE LES SECTEURS À FORTE POTENTIALITÉ DE CROISSANCE ET D'EMPLOI	Encadrer les exploitations minières artisanales et promouvoir la hausse de leur productivité	Nombre des exploitations minières artisanales encadrées	A pourvoir	Ministère des Mines							
		Instituer les obligations aux entités territoriales décentralisées d'allouer les ressources tirées des droits miniers aux projets agricoles	Proportion des ressources rétrocédées aux ETD affectées dans les projets agricoles	\$0,00	Gouvernement							
		Poursuivre les efforts pour la mise en œuvre effective de la Loi sur la sous-traitance et étendre les activités de l'ARSP dans toutes les provinces	Nombre d'entreprises ayant un contrat de sous-traitance dans le secteur privé	\$0,00	Ministère des Petites et Moyennes Entreprise ; Autorité de Régulation de la sous-traitance dans le Secteur Privé (ARSP)							
		Mettre en place la réforme du contenu local (PME) pour le secteur minier		\$0,00	Gouvernement							
		Signature du décret portant création, organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur de l'Emploi (CSE) adopté à la première session extraordinaire de la 36ème session du Conseil National du travail pour un suivi efficace de la mise en œuvre effective de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Le Décret portant création, organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur de l'Emploi (CSE) signé	\$0,00	Ministère du Travail et Emploi							
		Mettre en place une plateforme numérique de publication d'offre d'emploi et enregistrement des chômeurs	Une plateforme numérique de suivi et gestion du marché du travail est implantée; Nombre d'offres publiées dans la plateforme; Nombre de chômeurs enregistrés via la plateforme	\$4 750 000,00	Office National de l'Emploi (ONEM)							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 8. PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

PROMOUVOIR UNE PRIORISATION INTERSECTORIELLE QUI COMBINE LES SECTEURS À FORTE POTENTIALITÉ DE CROISSANCE ET D'EMPLOI	Actualiser et évaluer le Plan d'Action National (PAN) 2012-2022 et formuler le nouveau PAN Adopter le plan d'action opérationnel de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Renforcer la capacité de l'ONEM à gérer le marché de l'emploi en l'alignant sur les standards internationaux La mise en place du comité de suivi de la mise en œuvre du Programme Pays Travail Décent (PPTD)	Rapport d'évaluation PAN 2011-2020 Document validé du PAN 2025-2029	\$168 000,00	Ministère du Travail et Emploi								
		Nombre des jeunes sans emploi ni formation	\$68 000,00	Ministère du Travail et Emploi								
		Nombre de chômeurs identifiés, y compris des informations individuelles sur leur employabilité Nombre d'offres d'emploi publiées par l'ONEM	\$0,00	Ministère du Travail et Emploi								
		Le comité de suivi de la mise en œuvre du Programme Pays Travail Décent (PPTD) est mis en place	\$0,00	Ministère du Travail et Emploi								
	Valider la grille de répertoire opérationnelle des métiers et des emplois actualisés Soutenir et accélérer la réforme de l'inspection générale du travail Poursuite la mise en œuvre du projet de la commission nationale de certification professionnelle	La grille de répertoire opérationnelle des métiers et des emplois actualisés est validée	\$65 000,00	Ministère du Travail et Emploi								
		Nombre d'Inspecteur en service et régulièrement payés Nombre des cas de délits et autres manquements traités	\$85 689 545,00	Ministère du Travail et Emploi								
		Un programme national de certification professionnel est mis en place	\$65 000,00	Ministère du Travail et Emploi								



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 8. PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

PROMOUVOIR LA FORMALISATION DE L'ÉCONOMIE PAR DES MESURES INCITATIVES	Mutualiser les informations sur l'emploi entre l'Agence National de Promotion des Investissements (ANAPI), le Guichet Unique de Création de l'Entreprise (GUCE), la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), la Fédération Nationale des Artisans, Petites et Moyennes Entreprises Congolaises (FENAPEC), confédération des PME congolaise (COPEMEO) et Office National de l'Emploi (ONEM)	Un Cadre d'échange est créé et est opérationnel	\$187 917,00	Ministère du Travail et Emploi ; Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement								
		Revoir le SMIG et promouvoir son application effective	\$0,00	Ministère du Travail et Emploi								
		Acquisition des terrains et construction des bâtiments pour abriter les directions provinciale de l'ONEM dans neuf provinces	\$11 059 454,00	Office National de l'Emploi (ONEM)								
		Mettre en place le système de placement des jeunes stagiaires dans les entreprises privées	\$47 500 000,00	Ministère du Travail et Emploi								
		Actualiser et appliquer le Plan d'action de lutte contre les pires formes de travail des enfants	\$250 000,00	Ministère du Travail et Emploi								
	Simplifier et rationaliser le système fiscal afin de permettre la formalisation rapide de l'économie	Guichet unique de perception est fonctionnel	\$0,00	Ministère des Finances, Ministère de l'Economie Nationale								
		Part de l'informel dans l'économie national	\$4 685 000,00	Ministère du Plan ; Ministère de l'Economie Nationale ; Ministère des Petites et Moyennes entreprises								



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 9. BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

<p>La RDC dispose de plusieurs réseaux des transports qui forment le transport multimodal. Le réseau routier, long de 152 000 km, dont 58 129 km des routes nationales et provinciales, 7 400 km des voiries urbaines et 86 471 km des routes de desserte agricole demeure insuffisant pour couvrir l'ensemble du pays. Le réseau ferroviaire d'une longueur de 4 007 km dont 3 641 km de voies ferrées desservent la partie Est du pays sont sous la gestion de la SNCC et 366 km sur la partie Ouest, sont gérées par l'ONATRA. La RDC dispose d'un nombre important d'aéroports et aérodromes placés sous la gestion de la RVA au titre desquels cinq aéroports internationaux. Le pays exploite aussi les réseaux maritime, fluvial et lacustre, ils constituent le réseau des voies navigable d'une longueur de plus de 25 000 km, le transport maritime s'effectue sur le bief maritime du fleuve Congo alors que le transport fluvial se fait sur le fleuve Congo, les affluents et les lacs.</p> <p>Mais il faut noter que les réseaux de transport de la RDC et les plates-formes portuaires et aéroportuaires connaissent des faiblesses non négligeables qui empêchent la mise en place d'un système de transport moderne adapté au besoin</p>	ACCÉLÉRER L'IMPLÉMÉTATION DES ZES	Mettre en œuvre le fonds de financement des ZES en vue de doter l'AZES des moyens suffisants pour la conduite des études et autres activités liées à l'implantation des ZES ;	Le fonds ZES est mis en place	\$0,00	Primature, Ministère de l'Industrie, Ministère des Finances, Agence des Zones Economiques Spéciales (AZES)							
		Finaliser les travaux de construction des infrastructures de base de la ZES Pilote de Maluku	Taux d'exécution physique des travaux de construction des infrastructures de base de la ZES Pilote de Maluku Taux d'exécution financière des travaux de construction des infrastructures de base de la ZES Pilote de Maluku	\$170 000 000,00	Agence des Zones Economiques Spéciales (AZES)							
		Identifier les différentes taxes parafiscales qui peuvent être allégées ou supprimées en vue d'améliorer le climat des affaires	Décret sanctionnant l'allègement parafiscal est signé Nombre de taxes supprimées	\$0,00	Primature ; Ministère des Finances ; Ministère de l'Industrie (AZES), Ministère du Plan							
REDYNAMISATION DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS QUI INTERVIENNENT DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS, VOIES DE COMMUNICATION ET DÉSENCLAVEMENT.		Renforcer des capacités institutionnelles des sociétés commerciales, Etablissements publics, Services spécialisés et le Secrétariat général aux Transports pour les rendre capables d'accomplir leurs missions.	Nombre de textes actualisés	\$54 290 158,15	Ministère des Transports et Voies de Communication							
		Réhabiliter et mettre à niveau les 5 033 km des Chemins de fer en les standardisant pour une meilleure interconnexion et intégration	Nombre de mètres des pistes ; Nombre de kilomètres des voies ferrées ; Nombre de ports.	\$5 033 000 000,00	Ministère des Transports et Voies de Communication							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0



OBJECTIF 9. BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

<p>de l'économie actuelle du pays. Il y a notamment le mauvais état des infrastructures linéaires et non linéaires, l'insuffisance des financements, la discontinuité des réseaux ferroviaires et fluviales, le coût de transport le plus élevé en Afrique, faible niveau de l'inter connectivité et la rupture de charge, etc.</p> <p>Les entreprises du secteur sont toujours déficitaires, les effectifs pléthoriques et la productivité trop bas. Les résultats espérés par la réforme de 2008 sur la transformation des entreprises en Société Commerciale et en Etablissement publics, notamment la mise en retraite des agents et cadres, le désengagement de l'Etat et l'ouverture aux actionnaires privés qui doivent apporter les capitaux pour la construction et la réhabilitation des infrastructures n'ont pas été atteints.</p>		Construire des routes nationales modernes et praticables toutes l'année reliant toutes les vingt-six provinces du pays en promouvant notamment les Partenariats Publics-Privés	Nombre de Km des routes d'intérêt national construites et praticables toute l'année	\$20 000 000 000,00	Ministère des Transports et Voies de Communication ; Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction							
		Acquisition et entretien des équipements et matériels de transport	Nombre d'équipements et Matériels des Transports acquis et entretenus	\$1 219 307 116,08	Ministère des Transports et Voies de Communication							
		Dragage et balisage régulier des voies fluviales et des cours d'eau	Nombre de Km des voies fluviales dagués Nombre de Km des voies fluviales balisés	\$50 757 960,72	Ministère des Transports et Voies de Communication							
		Evaluer la Réforme sur la transformation des entreprises publiques du secteur des transports de 2008.	Niveau d'avancement de la Réforme sur la transformation des entreprises publiques du secteur des transports de 2008	\$300 000,00	Ministère des Transports et Voies de Communication ; Groupe d'Etudes de Transport (GET)							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 10. RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

<p>Avec un coefficient de Gini de 0,51 en 2020 contre 0,4 en 2014, les inégalités sont en augmentation en RDC. De manière désagrégée, cette augmentation s'observe également au niveau provincial. 24% de la population vit avec moins de la moitié de la dépense médiane avec de fortes disparités selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage. Entre 2012 et 2020, les dépenses de consommation des ménages par tête ont plus augmenté au sein de la population totale que des 40% de la population les plus pauvres. En effet, les résultats montrent une augmentation des dépenses de consommation par tête au sein de la population totale de 85,6% contre une augmentation des 59,3% au sein des 40% de la population les plus pauvres.</p> <p>la RDC affiche des fortes disparités spatiales. Il existe des provinces, voire des villes très pauvres, avec des privations extrêmes en termes de revenus et d'infrastructures sociales de base comparativement à la moyenne nationale.</p>	REPENSER LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PAYS POUR PLUS D'ÉQUITÉ	Mettre en place une grille barémique basée sur la classification des emplois	Une grille barémique basée sur la classification des emplois est mise en place	\$85 000,00	Ministère du Travail, Ministère des Finances, Ministère du Budget ; Ministère de la Fonction Publique, Partenaires Sociaux, Primature et Parlement						
		Améliorer les conditions salariales des agents publics tout en veillant que le ratio légal entre la prime et le salaire soit respecté	Salaire minimal dans l'Administration publique ; Indice d'inégalité salariale dans la fonction publique	\$85 000,00	Ministère de la Fonction Publique, Ministère du Budget, Ministère des Finances						
	LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SPATIALES SUR LA BASE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE	Accélérer la mise en œuvre effective de la Politique nationale de l'aide afin de lutter contre les inégalités spatiales et sectorielles de son affectation (Renforcer la coordination de l'APD pour un alignement au PNSD)	Répartition spatiale de l'aide publique au développement	\$750 000,00	Ministère du Travail et Emploi, Ministère des Affaires Sociales						
		Orienter l'aide dans le secteur porteur de croissance conformément au Plan National Stratégique de Développement (PNSD)	Répartition sectorielle de l'aide	\$200 000,00	Finances et Plan						
		Lancer un programme spécial d'urgence de relèvement social et de résilience économique dans les provinces les plus pauvres (basé sur un indice de priorisation en fonction de l'incidence de la pauvreté)	Taux de pauvreté provinciale Indice de Gini provincial	\$1 000 000 000,00	Ministère du Plan ; Ministère des Finances						



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 10. RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP (PVH) COMME DES AUTRES GROUPES VULNÉRABLES ET VEILLER À LEUR AUTONOMISATION TOUT EN LEUR ASSURANT UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	Elaborer et appliquer les mesures d'application de la Loi organique N°22/003 portant protection et promotion des PVH	Rapports de vulgarisation et de sensibilisation de la Loi organique disponible	\$4 040 314,00	Ministère des Personnes Vivant avec Handicap et Autres Groupes Vulnérables								
		Mettre en place un Fonds National d'appui à l'accessibilité et à l'autonomisation des PVH	\$349 764 630,00	Ministère des Personnes Vivant avec Handicap et Autres Groupes Vulnérables								
		Réhabiliter les centres d'hébergement des PVH à dans les 26 provinces	\$55 100 000,00	Ministère des Personnes Vivant avec Handicap et Autres Groupes Vulnérables								
		Promouvoir l'accès aux PVH-APV des moyens de mobilité (tricycles, bâquilles, etc.) sur la base des subventions totales et particulières en privilégiant les plus vulnérables d'entre eux	\$700 000,00	Ministère en charge des Personnes Vivant avec Handicap et Autres Groupes Vulnérables								
		Créer des points d'achats subventionnés ou gratuit des produits de protection pour les albinos (crème solaire, chapeau, lunettes, etc.)	\$2 500 000,00	Ministère en charge des Personnes Vivant avec Handicap et Autres Groupes Vulnérables								
		Intégrer la donne handicap dans les politiques, programmes et actions humanitaires en faveur des victimes des conflits ainsi que dans les processus de collecte et analyses des données (Enquêtes, Recensements, etc.)	\$0,00	Ministère du Plan ; Ministère des Affaires Sociales et Actions Humanitaires ; Ministère en charge des Personnes Vivant avec Handicap et Autres Groupes Vulnérables								



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 11. FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

<p>La RDC est un pays aux dimensions continentales située au centre de l'Afrique et possédant une superficie de 2 345 410 de km2. Kinshasa, la capitale, regorge plus de 10 millions d'habitants en 2018 contre 3,6 millions en 1990. Cette explosion démographique couplée à une urbanisation (rapide) non contrôlée ont entraîné des problèmes considérables, dont des logements inadaptés, une intensification de tous genres de pollution atmosphérique et un manque d'accès à des services et à des infrastructures de base. Les investissements dans les infrastructures et les structures industrielles et commerciales n'ont pas suivi le rythme de la concentration de la population, tout comme les investissements dans le logement formel abordable. On estime à 90,5% la proportion urbaine vivant dans des quartiers de taudis ou logements inadéquats. La plupart de villes connaissent une croissance démographique fulgurante. La congestion et ses coûts annihilent les avantages potentiels de la concentration urbaine.</p> <p>Au demeurant, l'urbanisation rapide et le manque de connectivité rendent le déplacement dans les villes, particulièrement à Kinshasa et dans quelques grandes villes très difficile. L'insuffisance de moyens de transport fiables limite les opportunités d'emploi pour les travailleurs et empêche les entreprises de tirer parti des économies d'échelle. Seuls 55% des ménages sont logés à moins d'1 km d'un arrêt de bus, avec des disparités énormes entre les provinces et le milieu de résidence.</p>	DOTER LE PAYS DU SCHÉMA NATIONAL DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Finaliser la réforme de l'aménagement du territoire	Nombre des mesures d'application prévues par la Loi adoptées et publiées	\$2 500 000,00	Ministère de l'Aménagement du Territoire, Bureau d'Etude d'Aménagement et d'Urbanisme (BEAU)							
		Élaborer le plan urbain de référence (PUR)	Plan urbain de référence élaboré pour chaque ville	\$16 500 000,00	Ministère de l'Urbanisme et habitat ; Bureau d'Etude d'Aménagement et d'Urbanisme (BEAU)							
		Mettre en œuvre le Schéma d'Orientation Stratégique de l'Agglomération Kinois (SOSAK)	Taux d'exécution physique/financière du programme	\$4 700 000 000,00	Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; Ministère de l'Aménagement du territoire ; Bureau d'Etude d'Aménagement et d'Urbanisme (BEAU)							
		Adopter et mettre en œuvre des PUR Kikwit, Matadi, Goma et Bukavu, Actualiser le PUR de Lubumbashi	Taux d'exécution des PUR provinciaux	A pourvoir	Provinces ; Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; Ministère de l'Aménagement du territoire ; Bureau d'Etude d'Aménagement et d'Urbanisme (BEAU)							
	DOTER TOUTES LES VILLES DES PLANS URBAINS DE RÉFÉRENCE	Installer un système d'alerte précoce dans toutes les zones vulnérables aux catastrophes naturelles	Un Système d'alerte précoce mis en place dans toutes les zones vulnérables aux catastrophes naturelles	\$4 125 000,00	Ministère de l'Urbanisme et Habitat & Ministère de l'Aménagement du territoire							
		Aménager des pôles de développement économique entre ville et campagne	Nombre de pôles de développement économique entre ville et campagne créés	\$750 000,00	Gouvernement							
		Mettre en place une commission interministérielle dans le secteur de l'AT	Arrêté interministériel créant la Commission, différents rapports d'activités	\$0,00	Gouvernement							
		Créer les instances de pilotage à tous les niveaux de la gouvernance territoriale	Nombre d'instances de pilotage créés	\$100 000,00	Ministère de l'Aménagement du Territoire							
	REDYNAMISER LA RELATION VILLES - CAMPAGNES											
	CRÉER UN CADRE DE CONCERTATION MULTIACTEURS OEUVRANT DANS LE FONCIER											



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 12. ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES.

<p>Selon les estimations de la Banque mondiale, en 2016, les déchets générés par municipalités de la RDC dépassaient 14 millions de tonnes l'an. Ce niveau est appelé à augmenter en raison de la croissance économique et démographique. Les estimations indiquent que plus de 21 millions de tonnes de déchets devront être produits par les municipalités congolaises d'ici à 2030. Plus ou moins 7.000 tonnes de déchets seraient produites chaque jour dans la ville de Kinshasa, correspondant à 2,6 millions de tonnes de déchets l'an. Pourtant, seul 10% des déchets sont traités dans des dépotoirs à ciel ouvert.</p> <p>La mauvaise gestion des déchets est à la base de plusieurs fléaux à travers le pays, principalement dans les grandes agglomérations. Néanmoins, si le coût de la mise en place et de la maintenance d'un système de gestion des déchets ménagers est inférieur à celui de l'inaction, il n'en demeure pas moins extrêmement lourd et source d'importantes difficultés de financement pour les provinces et ETDs.</p>	ELABORER ET ADOPTER UNE POLITIQUE NATIONALE D'ASSAINISSEMENT QUI SERA DÉCLINÉE AUX PROVINCES À TRAVERS LES PLANS PROVINCIAUX D'ASSAINISSEMENT ACCOMPAGNÉS DES MESURES D'APPLICATION.	Instituer la Taxe sur les Ordures Ménagères (TOM).	<p>La Loi établissant la TOM est publiée</p> <p>Montant mobilisé par la TOM</p>	\$0,00	Ministère des Finances							
		Vulgariser la loi portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement.	<p>Fréquence de sensibilisation de la loi auprès des entreprises et des ménages</p>	\$500 000,00	Ministère de l'Environnement et Développement Durable							
		Renforcer les PPP de gestion de déchet des ménages (ramassage, collecte, recyclage, etc.).	<p>Nombre de contrats de PPP dans la gestion des déchets des ménages ;</p> <p>Quantité en tonnes de déchets ménagers traités de manière durable</p>	\$0,00	Ministère du Plan ; Provinces							
	METTRE EN PLACE LE CADRE RÈGLEMENTAIRE RELATIF AUX NORMES DES MODES DE PRODUCTION DURABLES.	Vulgariser le cadre réglementaire relatif aux normes des modes de production durables.	<p>Nombre de ménages vulgarisés et sensibilisés</p>	\$500 000,00	Ministère de l'Environnement et Développement Durable							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 13. PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS.

<p>Conformément à l'accord de Paris sur le climat, la RDC a élaboré sa contribution déterminée au niveau national, telle que révisée en 2022. Cette dernière représente une évaluation plus détaillée des mesures d'atténuation et d'adaptation en RDC, fondée sur une collecte des données améliorée, une couverture plus étendue des secteurs énergie, AFAT (Agriculture, Forêt et autres Affactations de Terres) et déchet, une analyse technique approfondie et un engagement étendu des parties prenantes et des objectifs plus ambitieux en termes de réduction d'émission des GES. Le pays dispose d'une Stratégie nationale d'adaptation et d'une Stratégie nationale REDD+. Les deux stratégies concourent à la mise en oeuvre de la CDN. Dans sa CDN révisée, la RDC fixe ses ambitions de réduire ses émissions de plus de 21 % d'ici 2030, en fonction des financements internationaux. La majorité des émissions à réduire proviendra des secteurs forêt, agriculture, énergie et déchets. Mais la question de financement reste centrale pour la mise en oeuvre de la CDN.</p> <p>Toutefois, il est crucial de noter qu'au cours des cinq ans de la mise en oeuvre de la première CDN, la RDC n'a conduit aucune évaluation ou revue tant à mi-parcours qu'à terme. En effet, aucune information ne permet de dégager un bilan de la mise en oeuvre de la première CDN, ni en termes de réduction des émissions ni en termes de financement. Par ailleurs, le pays devra aussi faire face à la nécessité de la prise en compte des changements climatiques dans son cadre programmatique au niveau national que provincial et local.</p>	RENFORCER LE CADRE DE PLANIFICATION DU SECTEUR ET ASSURER SA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE.	Elaborer et mettre en œuvre une Politique nationale de l'environnement.	La Politique nationale de l'environnement est élaborée	\$1 000 000,00	Ministère de l'Environnement et Développement Durable							
		Finaliser les mesures d'applications de la Loi sur l'environnement en rapport avec le climat.	Taux de publication des mesures d'application	\$0,00	Primature							
		Elaboration de la nouvelle stratégie nationale REDD+.	La nouvelle stratégie REDD+ est élaborée	\$500 000,00	Ministère de l'Environnement et Développement Durable							
		Renforcer les capacités des structures et les mécanismes de collecte et de gestion des données statistiques, environnementales et forestières.	Nombre des Agents formés	\$175 000,00	Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable							





OBJECTIF 14. CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La RDC regorge d'importantes potentialités en ressources en eau et en écosystèmes aquatiques dont la gestion, la protection et la mise en valeur sont tributaires de nouveaux défis qu'impose le développement durable. La conservation et l'exploitation durable des ressources halieutiques nécessitent la mise en place de stratégies et programmes de gestion efficace pour lutter contre la surpêche et la pollution des eaux tant au niveau du littoral qu'à nos plans d'eaux intérieures. Par ailleurs, les eaux congolaises sont la source de survie de millions des ménages à travers la pêche, particulièrement les plus pauvres. La pêche joue un rôle important en termes d'emploi, de sécurité alimentaire, de bénéfices sociaux et économiques. À ce jour, plusieurs problèmes qui plombent le secteur doivent être résolus pour promouvoir notamment la pêche industrielle et mettre fin à la surpêche. Il s'agit notamment du cadre juridique qui est vieux, anachronique et inadapté. La pêche en RDC est encore régie par le décret du 21 avril 1937 sur la pêche et la chasse. Un avant-projet de loi portant organisation de la pêche a été élaboré en 2018 mais son adoption traîne.	MODERNISER LA PÊCHE ET SOUTENIR SON DÉVELOPPEMENT.	Elaborer et mettre en œuvre une Politique nationale de pêche et Elevage est élaborée.	Une Politique nationale de pêche et Elevage est élaborée	\$175 000,00	Ministère de la Pêche et élevage ; Ministère de l'Environnement et Développement Durable						
		Adoption de la Loi sur la pêche en remplacement de celle de 1937.	La loi est adoptée et promulguée	\$0,00	Ministère de la Pêche et élevage ; Ministère de l'Environnement et Développement Durable						
PROMOUVOIR UNE GESTION HARMONIEUSE ET EFFICACE DES RESSOURCES EN EAU.	Finaliser les mesures d'applications de la Loi relative à l'eau.	Taux de mesures d'application publiées	\$0,00	Primature ; Ministère de l'Environnement et Développement Durable ; Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques ;							
		Opérationnaliser les structures prévues par Loi sur l'eau, dont l'OCE et ARSPE	Les animateurs des structures créées sont nommés	\$0,00	Présidence de la République ; Primature						



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 15. PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES TERRES ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ.

<p>La RDC détient 10 % des forêts tropicales du monde. A l'énorme massif forestier, s'ajoute des vastes étendues des tourbières du monde, couvrant ensemble environ 101.500 km² du territoire national. Son atout principal reste sa capacité d'absorption de carbone, près de 1,5 milliard de tonnes de CO₂ par an, soit 4% des émissions mondiales. Les tourbières de la RDC constituent un stock naturel de plus de 30 Gigatonnes de CO₂, soit l'équivalent de plus des deux ans d'émissions mondiale de GES. Le bassin du Congo est l'une des dernières régions du monde à absorber plus de carbone qu'elle n'en émet. Le pays devra oeuvrer pour la préservation de ses ressources forestières, en luttant principalement contre la déforestation et la dégradation forestière. Cela est d'autant plus crucial que la forêt congolaise est sous pression.</p> <p>D'après les données fournies par Le Système National de Surveillance des Forêts (SNSF), au cours de la période 2014-2018, le plafond des pertes annuelles du couvert forestier est fixé à 667 867 ha par an. Les principaux moteurs de la déforestation identifiés dans la Stratégie Nationale REDD+ sont l'agriculture ; l'énergie (bois énergie) ; et l'exploitation forestière. L'impact des activités minières et industrielles est à relativiser. L'étude menée par Molinaro et associés sur la contextualisation de la déforestation en RDC entre 2010 et 2015 montre que près de 25% de la perte de forêt se trouvent à moins de 5 km des mines, de l'exploitation forestière ou des plantations.</p> <p>De ce qui précède, il est inéluctable que la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, doit se baser sur le développement rural, la réduction de la pauvreté et une meilleure sécurité alimentaire. Le pays devra donc mobiliser des ressources diverses pour répondre au double défi de la sécurité alimentaire et du changement climatique. Les efforts du Gouvernement pour préserver la biodiversité sont perturbés par la présence des Groupes armés dans les aires protégées</p>	ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES.	Mettre en place une politique nationale de gestion des forêts.	Une politique nationale de gestion des forêts est élaborée	\$0,00	Ministères de l'Environnement et Développement Durable ; Ministère de l'Aménagement du Territoire.							
		Réviser le code forestier pour l'adapter aux nouveaux enjeux, en renforçant les dispositions pénales.	Un nouveau code forestier est adopté	\$1 000 000,00	Ministères de l'Environnement et Développement Durable ; Primature							
		Renforcer les capacités de tous les acteurs institutionnels (sécuritaire, judiciaire et communauté locale) impliqués dans la gestion des questions environnementales.	Nombre de personnes formées	\$500 000,00	Ministères de l'Environnement et Développement Durable							
		Prendre les mesures d'application de la Loi sur la conservation de la nature.	Taux de mesures d'application publiées	\$0,00	Primature							
		Renforcer la capacité d'intervention de l'ICCN dans les aires protégées.	Proportion des aires protégées de manière durable	\$175 000,00	Ministère de l'Environnement et Développement durable ; Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN)							
		Appuyer les provinces forestières à l'élaboration de leurs outils de planification spatiale (PPAT)	Nombre de province ayant élaboré leur PPAT	\$6 000 000,00	Ministère de l'Aménagement du Territoire							
		Finaliser le Schéma National sur l'aménagement du Territoire	National sur l'aménagement du Territoire est finalisée	\$1 000 000,00	Observatoire National d'Aménagement du Territoire (ONAT)							
	FINALISER LA RÉFORME RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.	Vulgariser le guide méthodologique d'élaboration des Plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire.	Nombre de personnes et entités vulgarisées	\$1 300 000,00	Ministère de l'Aménagement du Territoire							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

OBJECTIF 16. PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET INCLUSIVES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

<p>Depuis près de trois décennies, la RDC connaît des cycles récurrents et évolutifs de conflits et de violences, principalement dans sa partie Est. Les données récentes de la Coordination nationale du Programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion Communautaire et social (PDDRC) indiquent que la RDC compte en 2023 un total de 252 Groupes armés locaux.</p> <p>Le drame humanitaire est l'un des plus critiques du XXI^e siècle. Plus ou moins 27 millions de Congolais ont besoin d'une aide humanitaire, et le nombre de déplacés internes ne cesse d'augmenter, estimé à 5,7 millions de personnes. Nul doute que dans un tel contexte, l'atteinte des ODD risque fortement d'être compromise. S'attaquer aux causes profondes des conflits et sortir les populations du drame qu'ils causent constitue une priorité du Gouvernement de la RDC. L'action Gouvernementale est à la fois politique, diplomatique et militaire.</p> <p>La RDC fait aussi face à un défi crucial de lutte contre la corruption, de détournement des deniers publics et d'évasion fiscale. Afin d'accroître</p>	LUTTER CONTRE LES GROUPES ARMÉS ET CONSÉQUENCES Y AFFÉRENTES	Consolider la réforme des services de sécurité sensible au genre.	Niveau d'avancement de l'intégration du genre dans la Réforme des services de sécurité. Cadre institutionnel disponible. Nombre de communautés locales accompagnées. Nombre de structures locales du développement installées	A pourvoir	Ministère de l'Intérieur et Sécurité, Ministère de la Défense Nationale, Ministère du Genre, famille et Enfant							
		Accélérer la mise en œuvre effective de la loi de programmation militaire	Nombre de nouveaux camps militaires et de la police nationale construits. Nombre de structures renforcées	\$7 103 559 961,99	Présidence ; Gouvernement ; Provinces							
	RENFORCER LA GOVERNANCE ET LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA CORRUPTION	Renforcement des capacités opérationnelle de services et de la présence durable de la PNC et de la CNDH dans les provinces en conflit et les provinces stabilisées en prévision du départ accéléré MONUSCO)	Effectif de la Police par province et par habitant ; Effectif de l'armée par province et par habitant ; Nombre des recrues dans la police et l'Armée	\$3 551 779 981,00	Ministère de la Défense, Ministère de l'Intérieur et Sécurité							
		Promouvoir la transparence dans l'administration (E-gouvernement, E-administration et E-taxation)	Nombre de sites gouvernementaux créés et fonctionnels Nombre des services publics intégrés à partir de E-GOV. Nombre d'agents et cadres ayant les capacités minimales en informatique et nouvelles technologies	A pourvoir	Présidence, Parlement, Primature, Ministère de Poste, Téléphone et Télécommunication							
		Renforcer l'éducation civique des fonctionnaires et Agents de l'Etat	Mallettes pédagogiques introduisant des cours de lutte contre la corruption dans le cursus de l'Education Nationale élaborés	\$175 000,00	Ministère de l'Enseignement, Ministère de la Jeunesse, Ministère des Sports, Ministère de la Culture, Cellule de changement des mentalités, société civile							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 16. PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET INCLUSIVES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

ses ressources intérieures, cruciales pour financer le développement du pays, le Gouvernement de la RDC a accéléré les actions de lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics.		Renforcer la vulgarisation et l'application de la loi relative à la lutte contre la corruption	Nombre de personnes et entités vulgarisées	\$175 000,00	Ministère de la Justice, Ministère de la Fonction Publique							
		Renforcer le mécanisme de concertation pour une meilleure coordination de tous les services qui luttent contre la corruption.	Indice de perception de la corruption	\$0,00	Présidence, Parlement, Primature, Ministère de la Justice							
	APPLICATION URGENTE DE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR	Adopter une nouvelle loi sur le barreau	Loi sur le barreau promulguée et publiée au Journal officiel	\$0,00	Présidence, Parlement, Primature, Ministère de la Justice, Ministère des relations avec le Parlement, Conseil national de l'ordre des avocats (CNOA)							
		Finaliser la loi relative à la politique salariale en RDC.	Niveau d'application des mesures d'application de la Loi sur le barème salarial. La politique salariale finalisée et formalisée	\$0,00	Primature, Ministère du Travail et de l'Emploi, Ministère des Finances, Ministère de la fonction publique, budget, l'intersyndical de l'administration publique							
	POURSUivre LA RÉFORME DE LA DIGITALISATION DE L'ADMINISTRATION	Renforcer l'informatisation du système de rémunération des agents publics	Rapport d'étude sur le système de rémunération des Agents publics Mesures de réforme sur le système de la rémunération des Agents publics appliquées. Nombre des agences bancaires et installées	A pourvoir	Ministère de la Fonction Publique ; Ministère de Poste, Téléphone et Télécommunication							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 16. PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET INCLUSIVES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

		Rationaliser la carrière à la fonction publique (entrée, exercice, et retraite)	Le cadre organique de la fonction publique est respecté Existence d'une plateforme numérique de gestion de carrière des fonctionnaires	A pourvoir	Ministère de la Fonction Publique							
		Actualiser et appliquer le texte légal régissant le processus de recrutement des mandataires publics.	Le texte légal régissant le processus de recrutement des mandataires publics est actualisé et mis en application	\$0,00	Présidence, Primature, Ministère du portefeuille, autres Ministères de tutelle							
		Finaliser le processus d'identification des fonctionnaires et agents de l'état sur l'ensemble du territoire national.	Nombre des fonctionnaires identifiés Taux d'identification des fonctionnaires	\$2 000 000,00	Ministère de la Fonction Publique							
		Adopter et promulguer la loi relative à la protection et l'assistance des personnes déplacées internes.	Loi relative à la protection et à l'assistance des personnes déplacées internes promulguée	\$0,00	Gouvernement							
		Adopter et promulguer la loi portant protection et responsabilisation des défenseurs des droits de l'homme.	Loi portant protection et responsabilisation des défenseurs des droits de l'homme promulguée	\$0,00	Présidence, Parlement, Primature, Ministère des Droits Humains, CNDH, Ministère de la Justice							
		Elaborer, adopter et promulguer la loi de la mise en œuvre de la justice transitionnelle.	Loi-cadre de la loi de mise en œuvre de la justice transitionnelle promulguée	\$175 000,00	Présidence, Parlement, Ministère des Droits Humains, Ministère de la Justice, CNDH							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 17. RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER

<p>La RDC fonde la mise en oeuvre des ODD sur un partenariat élargi pour le développement durable. La conjugaison des efforts publics, des partenaires bilatéraux et multilatéraux, des agences du Système des Nations-Unies, du secteur privé ainsi que des OSC permet de mettre en oeuvre les politiques et stratégies idoines qui boostent la mise en oeuvre des ODD. Le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) constitue le cadre fédérateur de toutes les interventions de développement.</p> <p>A cet effet, le Gouvernement congolais, sur la base des partenariats efficaces, s'est engagé dans la mise en oeuvre des réformes et mesures susceptibles d'élargir l'assiette fiscale. Depuis 2020, le pays a plus que doublé les recettes courantes. Toutefois, au regard des défis de la mise en oeuvre des ODD, la RDC doit davantage mobiliser les ressources tant intérieures qu'extérieures. C'est dans ce cadre qu'avec l'appui technique du PNUD, de l'Unicef, de l'ONU Femmes et du UNCDF et sur financement du SDG Funds des Nations-Unies que la RDC a conduit l'exercice d'évaluation de financement du développement durable (Development Finance Assessment, DFA).</p>	DÉVELOPPER LE SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL	Adopter le projet Loi de réforme du Système de l'Etat civil.	Loi sur le Système de l'Etat civil est adopté	\$0,00	Présidence, Parlement, Primaire, Ministère de l'Intérieur et Sécurité, Ministère de la Justice							
		Moderniser l'INS et l'adapter aux enjeux du développement durable	Une réforme visant à moderniser l'INS est initiée	\$9 975 000,00	Primature, Ministère du Plan, INS, BAD, Banque Mondiale, PNUD, UNICEF							
		Doter le pays d'une loi statistique	Une loi statistique est élaborée et adoptée	\$575 000,00	Ministère du Plan ; Parlement							
		Doter le pays de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) et promouvoir sa mise en œuvre effective	La SNDS est finalisée et adoptée	\$80 430 000,00	Ministère du Plan ; Institut National de la Statistique							
		Renforcer les capacités techniques et humaines pour la production des statistiques du développement durable, principalement les statistiques environnementales	Nombre de jeunes formés annuellement dans les écoles spécialisées de la statistique et de la démographie	\$2 820 000,00	Ministère du Plan, INS							
		Réaliser le deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2)	Taux de décaissement en faveur du RGPH-2	\$191 600 000,00	Ministère du Plan ; Institut National de la Statistique ; Bureau Central du Recensement							
		Réaliser régulièrement les enquêtes intercensitaires d'envergure nationale	Nombre d'enquêtes réalisées (Rapports)	\$99 000 000,00	Min Plan/INS							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 2 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 2 0
---------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	-------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



OBJECTIF 17. RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER

<p>Les ressources de l'aide à destination de la RDC restent cruciales. La mobilisation de l'aide publique internationale reste donc l'un des objectifs de la RDC. Toutefois, malgré une tendance croissante au cours des trois dernières années, l'efficacité de l'aide en RDC reste fortement débattue, suite notamment à plusieurs raisons. Afin d'assurer son leadership dans la gestion, la coordination, le pilotage stratégique et opérationnel de l'aide en vue d'améliorer son efficacité et de mobiliser des ressources additionnelles pour assurer le financement du développement durable, le Gouvernement de la RDC en collaboration avec les partenaires techniques et financier et avec l'appui du PNUD, ont adopté une politique nationale de l'aide.</p>	ACCÉLÉRER LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES, EXTÉRIEURES ET AUTRES SOURCES INNOVANTES (ASSURER LA COORDINATION ET L'ALIGNEMENT DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES)	Restructurer le Fonds Minier pour le Génération Future (FOMIN) pour en faire un fonds souverain	Le décret du FOMIN est revisité et aligné aux standards internationaux des fonds souverains	\$0,00	Primature ; Ministère des Finances							
		Mise en œuvre de la Politique nationale de l'aide y compris la mise en place de cadre de coordination et d'orientation de l'aide au développement (avec une approche NEXUS HDP)	Existence d'un Cadre de coordination humanitaire intégré dans le CCOAD	\$425 000,00	Ministère du plan ; Ministère de la Coopération Internationale et Francophonie ; Ministère des Affaires Etrangères							
		Finaliser le processus de la mise œuvre de la feuille de route du cadre national de financement intégré (CNFI)	Le CNFI est finalisé et mis en œuvre	\$175 000,00	Ministère du Plan, Ministère des Finances, Ministère du Budget, PTF							
		Finaliser la feuille de route sur le climat des affaires	La feuille de route est finalisée	\$175 000,00	Ministère du Plan, INS							
		Renforcer et approfondir le partenariat public privé par l'institution d'un cadre permanent de dialogue stratégique entre le secteur privé et le secteur public	Nombre des contrats dans le PPP	\$723 682 458,36	Ministère du Plan							
		Impliquer les volontaires dans la mise en œuvre des plans, stratégie, et projets de développement socio-économique de la RDC	Compte rendu du Conseil des ministres statuant sur la politique nationale du volontariat	\$13 736 384,40	Ministère du Plan							



PRINCIPALES CONSTATATIONS	MESURES POUR LEVER LE PROBLÈME	ACTIONS (PROJETS/PROGRAMMES)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES (IOV)	COÛT EN USD	STRUCTURE D'EXÉCUTION	2 0 4	2 2 5	2 2 6	2 2 7	2 2 8	2 2 9	2 0 3	
OBJECTIF 17. RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER													
	ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE SOUTIEN À LA PROMOTION ET À LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS	Construction des infrastructures à guichet unique de facilitation du commerce aux postes frontaliers	Nombre de postes frontaliers améliorés par la construction des bâtiments, les équipements et les installations à arrêt unique	\$45 000 000,00	Ministère du Commerce Extérieur								
		La construction, l'équipement moderne et l'amélioration du fonctionnement des laboratoires d'analyses et de certification des produits à l'importation et à l'exportation par l'Office Congolais de Contrôle	Nombre de laboratoires modernes construits ou réhabilités, équipés et ayant obtenu une accréditation internationale	\$62 000 000,00	Ministère du Commerce Extérieur								
		La construction et l'exploitation des infrastructures d'appui à la promotion des activités commerciales foraines à la Foire Internationale de Kinshasa et dans quelques provinces	La FIKIN et au moins deux provinces dotées d'installations d'appui aux activités foraines	\$15 000 000,00	Ministère du Commerce Extérieur, Foire Internationale de Kinshasa								



COMITE D'ELABORATION

I. SUPERVISEUR		
1	Guylain NYEMBO MBWIZYA	Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et Coordination de l'Aide au Développement
2	Bruno LEMARQUIS	Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies
II. COMITÉ DE COORDINATION		
1	Daniel EPEMBE MOSANGO	Secrétaire Général au Plan
2	Modeste NYEMBO KAKANDA	Coordonnateur National de l'Observatoire Congolais du Développement Durable
3	Papy BAKAMBA BOMPENGE	Coordonnateur National Adjoint de l'Observatoire Congolais du Développement Durable
III. COMITÉ DE RÉDACTION		
1	NGABO USENI Sylvain	Expert, Observatoire Congolais du Développement Durable
2	DIANGENDA KUTUTUKIDI Marthorel	Expert, Observatoire Congolais du Développement Durable
3	KAPINGA NTUMBA Rachel	Expert, Observatoire Congolais du Développement Durable
4	KALEMASI MOSENGO Cédric	Expert, Observatoire Congolais du Développement Durable
5	KODILA TEDIKA Oasis	Expert, Observatoire Congolais du Développement Durable
6	LWENGE NYEMBO Jeanson	Expert, Observatoire Congolais du Développement Durable
7	LWENGE NYEMBO Jeanson	Expert, Observatoire Congolais du Développement Durable
8	MAPATANO KABEMBO Sandra	Expert, Observatoire Congolais du Développement Durable
9	MUHINDO MURAI JOËL	Expert, Observatoire Congolais du Développement Durable
10	BILONDA LUBANGI Robert	Expert, Observatoire Congolais du Développement Durable
IV. COMITÉ DE VALIDATION		
<i>I. Ministères et Services Sectoriels</i>		
1	KISIMBA MBWIZYA	DEPUTE NATIONAL
2	EDDY YAV	Expert, PRESIDENCE
3	Trésor AGUBA	Expert, PRIMATURE/CAID
4	OMENGELO KITOKO	Expert, PRIMATURE/DEP
5	Hervé EMEDY TWAHA	Expert, Assemblée Nationale
6	KAYEMBE MPUNGA Nicolas	Expert, SENAT
7	MAKITUKEBA Marcellin	Expert, SENAT
8	KALUNGA NDAYNA Dadah Thalia	Chargée d'Etudes, Observatoire Congolais du Développement Durable
9	KAZONI FARIALA Fidèle	Chargée d'Etudes, Observatoire Congolais du Développement Durable
10	KIKOMBO ISAAC Isaac	Chargée d'Etudes, Observatoire Congolais du Développement Durable

11	KOMICHELO KISAMA Elie	Chargée d'Etudes, Observatoire Congolais du Développement Durable
12	MUJINGA KENDI Carine	Chargée d'Etudes, Observatoire Congolais du Développement Durable
13	MWABIKUNGU MWABIZWA Jérémie	Chargée d'Etudes, Observatoire Congolais du Développement Durable
14	TULUKA ADIYO Reicha	Chargée d'Etudes, Observatoire Congolais du Développement Durable
15	SUDI PAUNI RAUTH	Chargée d'Etudes, Observatoire Congolais du Développement Durable
16	TSOMBIA SIVOLYA Nicole	Chargée d'Etudes, Observatoire Congolais du Développement Durable
17	ONYAMBOKO Emilie	Expert, Observatoire Congolais du Développement Durable
18	KITWANDA OMANDE Raymond	Expert DEP, Secrétariat Général du Ministère de l'Intérieur
19	NKIANLUTA-DIKI Joachim	Expert DEP, Ministère de l' Urbanisme et Habitat
20	JOEL MULENGA G.	Expert, Ministère des Affaires Etrangères
21	Dr BASOBE Charles	Expert, Programme Elargi de Vaccination (PEV)
22	Dr Alice NDJKO	Directrice Adjointe du Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR)
23	KIKWEMBO KIBWE Martin	Expert DEP, Ministère de l'Environnement et Développement Durable
24	NGURU MUNDALA Alpha	Expert, Ministère de la Pêche et Elevage
25	Carol ILUNGA KABWE	Expert, Ministère de la Pêche et Elevage
26	KAHEMBU Jean-Bosco	Expert, Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale
27	KUZITISA LUNGUNDA	Expert, Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale
28	NKONGOLO NGALULA	Expert, Institut National de Préparation Professionnelle (INPP)
29	BALEMBIA MPARANYI Joseph	Expert, Ministère en Charge des Personnes Vivant avec Handicap et autres Personnes vulnérables
30	Joël MILENGA G	Expert, Ministère des Affaires Etrangères
31	Felly LONZOLO	Expert, Programme National Multisectoriel de Lutte Contre le Sida (PNMLS)
32	NZENGU KALOMBO	Expert, Ministère de l'Aménagement du Territoire
33	SANIMOTO	Expert, Office des Routes
34	MWAMBA MBUYA Nelly	Expert, Office des Voiries et Drainage (OVD)
35	NTUMBA BUKASA	Expert, Office des Voies de Desserte Agricole (OVDA)
36	BEYA Genevieve	Directrice Générale de l'Office des Voies de Desserte Agricole
37	Prof. MUNSYA Valère	Coordonnateur Secrétariat Permanent d'Appui et de Coordination du Secteur de l'Education (SPACE)
38	Grégoire MUGISHO	Consultant au Secrétariat Permanent d'Appui et de Coordination du Secteur de l'Education (SPACE)
39	NZONZA IYONSA Jean-Claude	Expert, Ministère du Genre, Famille et Enfants
40	EKOFO LOMPOTO J-C	Expert, Ministère du Genre, Famille et Enfants
41	ILUNGA MUKENA Adel	Experte, Ministère du Portefeuille



42	Dr IPAN L, Tharcisse	Expert DEP, Ministère de la Santé Publique
43	MBULA MAKONGA	Expert DEP, Ministère de l'Urbanisme et Habitat
44	SUMAMINI-Rose	Expert, Ministère de l'Urbanisme et Habitat
45	ELONGO UMBA Wiston	Manager Service Economie réelle, Banque Centrale du Congo (BCC)
46	Jules MATUNGULU NGOLA	Expert Plateforme de Gestion de l'Aide des Investissement (PGAI), Ministère du PLAN et CAD
47	MUSIGWA KANGELA	Expert, Secrétariat Général du Ministère des Transports et Voies de Communication
48	PAKU UPASULA Steve	Expert, Ministère des Transports et Voies de Communication
49	Junior NKUSU MANGOMA	Expert, Secrétariat Général du Ministère de l'Economie Nationale
50	KAZADI Henri Marie	Expert, Bureau Central du Recensement (BCR) Ministère du Plan et CAD
51	SETH Trésor TSHIDIBI	Expert, Agence Nationale d'électrification (ANSER)
52	KONGO BILLUANI	Expert, Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU)
53	LUHINZI Eric	Expert, Agence des Zones Economiques Spéciales (AZES)
54	KANAM MUTSHAIL Lydie	Expert, Programme National de Nutrition (PRONANUT)
55	Dr BAYDAMB	Expert, Programme National de Nutrition (PRONANUT)
56	MANDE BALUFU-L-Dieudonné	Directeur du Fonds National d'Entretien Routier (FONER)
57	ISSIMBA MAHANGA Celestin	Expert DEP, Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté
58	BENDERA MUSANGANI	Expert, Bureau d'Etude d'Aménagement et d'Urbanisme (BEAU)
59	NDAY KANYEMESHA	Chef de Bureau, Ministère de l'Aménagement du Territoire
60	MBATA MUANDA	Expert, Ministère des Transports et Voies de Communication
61	KATADI WA KATADI Pitshou	Chef de Division, Secrétariat Général Ministère de l'Industrie
62	ILUMBE BOTUNA Guy	Chef de service, Office des routes
63	MULWA GASUGA Bienvenu	Expert Direction des Ressources en Eau, Ministère de l'Environnement et Développement Durable
64	NKEKO MALANDA	Expert, Ministère des Ressources Hydrauliques et Electriques
65	CHITO MARHEGETO	Expert, Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT)
66	MANDE BALUFU L-Dieudonné	Directeur, Fonds National d'Entretien Routier
67	LIWANGA MOKE	Responsable Statistique, Caisse Nationale de Sécurité Sociale
68	DR M SABANGU Brigitte	Médecin Conseil, Fonds de Solidarité de Santé
69	FEZA NYAMUMBA Josée	Expert DEP, Secrétariat Général à la Prévoyance Sociale
70	Prof BUKELE KEKEMB	Ecole de Santé Publique de Kinshasa (ESPK)
71	SUDI AMISI Bavon	Expert Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH)
72	INGUWA TSHIMBO	Expert DEP, Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers
73	LUFULUABO KALAMBAYI	Chef de Division DEP, Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers
74	LUZOLO LWAMVANGI	Expert DEP, Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté
75	TSHIBUABUA NKUMBI Ousmane	Expert DEP, Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté
76	BEWA Emery	Expert, Unité de Gestion Projet de Développement du Système de la Santé (UG-PASS)
77	Jean de Dieu IWAKU	Expert, Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté
78	Erick MPIANA	Expert DEP, Ministère des Affaires Sociales
79	Prof Simon KAYOYO	Expert, Conseil d'Administration des Instituts Supérieurs, Techniques, Artistiques et Technologie (CA-ISTAT)
80	NIKI NIKI Didier	Expert, Cellule Indépendante d'Evaluation des Acquis Scolaires (CIEAS)
81	LUYA Yannick	Expert, Fonds National REDD
82	LOMA WONGA	Expert, Agence Congolaise de l'Environnement
83	Ewing LOPOONGO	Expert, Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)
84	UMBA DI LUTETE	Expert, Secrétariat Général Coopération Internationale
85	MPOFO CIOTO Pierrot	Expert DEP, Commerce Extérieur
86	Me Roger MONDO BARASHUNDIRIBA	Expert Secrétariat National de Volontariat, Ministère du Plan et CAD
87	Freddy BOSIMO SISIMI	Expert Direction de la Coordination des Ressources Extérieures, Min. du Plan & CAD
88	Guy KIKADI MALASI	Expert DEP, Coopération Internationale
89	Heritier TUMAINI	Expert Direction Générale de la Programmation Budgétaire, Ministère du Budget
90	CHIHONZI BALOLE Gil	Expert DEP, Ministère des Affaires Etrangères
91	LWAMBA Felix	Expert, Office National pour l'Emploi (ONEM)
92	BOMOLO Robert	Directeur, Ministère du Commerce Extérieur
93	KISULA KIKAMUNONGO Thakis	Expert, Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale
94	KINKELA Colette	Expert, Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)
95	Dr Darius NGOY	Expert, Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)
2. Société Civile		
1	MABOSO MANGAMBI Ramadan	Coordonnateur National des Ecoles Islamiques (EC.ISLAM)
2	Abbé Emmanuel BASHIKI	Coordonnateur National des Ecoles Conventionnées Catholiques
3	MULEKA MAKABI Marie	CAFCO
4	AMOURATA MBOMBA	Communauté pour la Promotion des Humains (CPH)
5	MAVUNGU THAMBA Lisette	Plateforme de la Société Civile pour la Consolidation de la Paix et le Renforcement de l'Etat
6	MUAKUYA Chris	Synergie des Jeunes Africains pour la Consolidation de la Paix et de la Sécurité (SJACPS)
7	ABDALLAH AMICI WELO	Fédération des Entreprises du Congo (FEC)
8	SHUKA Jonathan	Observatoire Congolais pour le Gouvernement Local
3. Partenaires Techniques et Financiers		
1	KOMB Noa DORO	Chargé de programme éducation, PAM
2	Nafiou ISIAKA	Expert, PAM
3	Mireille KABASUBABO	Expert, PAM
4	Marie-Claude PALATA	Expert, PAM
5	WASSY TSHIKAMA	Haut Commissariat des Réfugiés
6	SIBIASERYA	ONU-HABITAT



7	Antoine BANZA	Expert, UNFPA
8	GABILLAUD Pierre	Spécialiste Jeunesse, Paix et Sécurité UNFPA
9	IBRAHIMA SAKHO	AMBASSADE/CANADA
10	Elizabeth MONZILI	Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies (UNRCO)
11	WALY DIOUF	Fonds International de Développement Agricole (IFAD)/NU

4. Secrétariat Technique et Service d'Appoint

1	Paulin MULINDANGABO BAHARANYI	Secrétaire Administratif de l'Observatoire Congolais du Développement Durable
2	Alexis FERAZA	Financier, Chef de Service de l'Observatoire Congolais du Développement Durable
3	KAMCHAPE BULENDO Bijou	Assistante du Secrétaire Administratif de l'Observatoire Congolais du Dév. Durable
4	NTUMBA CARDOSO	Informaticien de l'Observatoire Congolais du Développement Durable
5	Freddy BOSIMO SISIMI	Expert Direction de la Coordination des Ressources Extérieures, Min. du Plan & CAD
6	Didier MAPESA	Assistant à la Coordination
7	Grace NGOMB	Assistante adjointe à la Coordination
8	Tavie MAKABI NZEZA	Consultant Artiste Designer et Infographiste

